

je vou-
mes frères
pour leur
e prendre
engagement
nonnement
en Dieu
des effets
personnels,
é par le
en pour la
me com-
du créé
l'homme
Ps 148 et

j'ai pro-
des écolo-
sanctos :
donne aux
e authenti-
ité de la



des créa-
la — ani-
nature, et
— à ho-
tion le té-
étant en
eux nous
toute la
entre les

bon nous
sens de
les choses
belles par
nous rap-
specter et
le cadre
large et

89.

II

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BENIN

44ème année — numero 532

4 Février 1990 — 100 Francs CFA

LE MULTIPARTISME INTEGRAL EST-IL SOUHAITABLE POUR LE BENIN ?

Les Béninois vivent dans l'attente d'une ère nouvelle. Le discours, qu'il soit politique ou non, se rapporte inévitablement au renouveau démocratique. Cette démocratie qui devrait, semble-t-il, déboucher sur le multipartisme est entrain de connaître quelques hésitations. Cependant, la réflexion et la concertation progressent et elles devraient déboucher sur l'instauration d'un ordre politique nouveau plus juste et plus fraternel.

« L'expérience du multipartisme dans le passé laisse un mauvais souvenir dans la mémoire de ceux qui l'ont vécu. Il faudrait trouver une option intermédiaire entre le parti unique et le multipartisme ». « Les peuples africains, compte tenu de leur sous-développement encore primaire, ne peuvent pratiquer que le monopartisme ». « Le multipartisme est la seule voie pour sauver le Bénin après 15 ans de règne du parti unique ». « Il faut le multipartisme pour le Bénin, mais pas le multipartisme intégral ». Ainsi se résument aujourd'hui les avis des Béninois face au vent du renouveau démocratique qui souffle sur le pays. A y regarder de près, une impression se dégage : les Béninois sont persuadés de plus en plus que leur salut passe par la démocratie avec pour corollaire le mul-

tiptisme. Pendant longtemps en effet, les idées et les sensibilités autres que celles des « révolution-

naires du PRPB » ont été étouffées. Les grandes décisions engageant l'avenir politique, économique, culturel et social du pays ont été prises au seul niveau du « Parti avant-gardiste ». En l'absence de tout contrôle, les membres de ce parti ont procédé à la gestion des affaires publiques comme s'il s'agissait de leurs

(Lire la suite à la page 6)

LA COMMISSION DE VERIFICATION DES BIENS DES ILLUSIONS ?

Sur le terrain, les opérations de vérification des biens avancent. Le président René Ahouansou et son équipe collectent les informations et les preuves. Sur le plan des principes, on peut regretter qu'il soit fait tapageusement appel à la dénonciation même si l'énormité du crime explique les moyens utilisés. Malgré la campagne de déstabilisation morale sournoisement entreprise contre les membres de la commission par ceux qui se sont frauduleusement enrichis, les investigations se poursuivent imperturbablement.

La commission de vérification des biens des personnes ayant exercé des fonctions de responsabilités politiques, administratives ou financières fonctionne depuis le 27 décembre dernier, date de son installation officielle par le président Mathieu Kérékou. Le principe de la création de cette commission a été retenu lors d'une réunion du bureau politique du comité central du parti de la révolution populaire du Bénin (P R P B) et concrétisé par le décret n° 89-422 du 1^{er} décembre 1989. Ce décret stipule « qu'il est créé une commission spéciale chargée de vérifier les biens de toutes les personnes ayant exercé des fonctions de responsabilités politiques, administratives ou financières au niveau du PRPB, des institutions et administrations de l'Etat, ainsi que des entreprises publiques et semi-publiques depuis 1972. La commission spéciale est également compétente pour vérifier, si besoin est, les biens de tout autre citoyen béninois ». Cette commission répond aux préoccupations des populations qui accusent les dirigeants et leurs « protégés » de s'être enrichis illicitement et exagérément. En fait d'enrichissement illicite, les responsables béninois pendant

(Lire la suite à la page 7)

A L'ECOUTE DU PAPE



Un Vent de Liberté

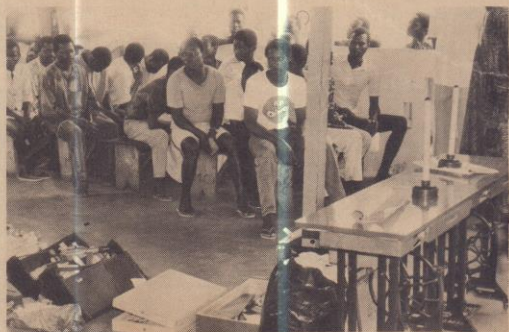
Varsovie, Moscou, Budapest, Berlin, Prague, Sofia et Bucarest, pour ne citer que des capitales, sont devenues comme des étapes d'un long pèlerinage vers la liberté. Nous devons rendre hommage aux peuples qui, au prix d'immenses sacrifices, l'ont courageusement entreprise et aux responsables politiques qui l'ont favorisée. Ce qu'il y a d'admirable dans les événements dont nous avons été témoins, c'est que des peuples entiers ont pris la parole ; des femmes, des jeunes, des hommes ont surmonté la peur. La personne humaine a manifesté les inépuisables ressources de dignité, de courage et de liberté qu'elle recèle. Dans des pays où, des années durant, un parti a dit la vérité à croire et le sens à donner à l'Histoire, ces frères ont montré qu'il n'est pas possible d'asphyxier les libertés fondamentales qui donnent sens à la vie de l'homme : la liberté de pensée, de conscience, de religion, d'expression, de pluralisme politique et culturel.

L'ETAT DE DROIT

Il faut que ces aspirations exprimées par les peuples, soient satisfaites par l'Etat de droit dans chaque nation (...). La neutralité idéologique, la dignité de la personne humaine source de droits, l'antériorité de la personne par rapport à la société, le respect des normes juridiques démocratiquement consenties, le pluralisme dans l'organisation de la société sont des valeurs irremplaçables sans lesquelles on ne peut construire durablement une maison commune (...) accessible à tous et ouverte sur le monde. Il ne peut y avoir

(Lire la suite à la page 4)

TEMOIGNAGE DE SOLIDARITE ET CONTRIBUTION AUX EFFORTS DEPOSES EN VUE DE LA REEDUCATION ET DE LA REINSERTION DANS LA SOCIETE DES DETENUS



Les détenus et les dons offerts par « SOS FRATER SOLIDARITE »

(Lire nos Informations en page 5)

LE BÉNIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE BÉNIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE BÉNIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE

BENIN : SURSIS INSTITUTIONNEL L'UNSTB ROMPT AVEC LE PRPB

« LE MEDECIN APRES LA MORT »

La première réaction du Groupe des Intellectuels Catholiques du Bénin après le communiqué final de la session conjointe spéciale CC-PRPB/CEN/CP-ANR a été d'abord de poser un certain nombre de questions sur les décisions annoncées et notamment sur la conférence nationale des « forces vives de la nation ». Pour le Pouvoir, cette conférence est importante car elle lui permettra de faire bonne figure auprès de la Banque Mondiale et du F.M.I. Pour nous aussi, elle l'est mais pour des raisons différentes. Après un mois de recul nous sommes aujourd'hui en mesure d'apprécier l'événement de façon un peu plus précise.

Du 6 au 7 décembre 1989, en 48 heures, le Pouvoir a préparé puis déclenché par son communiqué une crise institutionnelle sans précédent qui vient s'ajouter à la crise économique et sociale aiguë que vit le Bénin.

Désormais notre pays survit sous un régime en sursis.

En effet, en annonçant la séparation du Parti et de l'Etat, la session conjointe spéciale a mis en sursis en premier lieu les pouvoirs et la légitimité du Président de la République qui est élu conformément à l'article 53 de la Loi Fondamentale, par l'ANR sur proposition du CC du PRPB. Elle a mis en sursis, en second lieu, l'Assemblée Nationale Révolutionnaire (ANR) elle-même et, par voie de conséquence, le Gouvernement qui n'en est qu'un organe exécutif, puisque les membres de cette Assemblée sont, en dernier ressort, choisis par le CC du PRPB, même si ce choix est soumis à un simulacre d'élection. En décidant la convocation des « représentants authentiques de toutes les forces vives de la nation », conférence dont les résultats seront exploités (par qui ?) pour l'élaboration d'une nouvelle constitution, la session conjointe spéciale a mis en sursis, enfin, la Loi Fondamentale.

Le Groupe des Intellectuels Catholiques est favorable à l'organisation d'une conférence nationale si une telle conférence peut être le point de départ d'un processus susceptible de déboucher sur un véritable renouveau démocratique dans notre pays. Pourtant l'annonce de ce projet a laissé sceptiques bon nombre de Béninois, car le Pouvoir en place a perdu toute crédibilité et toute confiance dans la mesure où dix-sept années durant, il n'a fait que naviguer dans le flou en usant de subterfuges au service d'intérêts partisans — D'aucuns pensent que les décisions du 07 décembre 89 constituent une manœuvre de diversion parmi tant d'autres pour détourner les travailleurs de la lutte engagée depuis Janvier 1989 — D'autres soutiennent que si la conférence a lieu, elle ne pourra être qu'une mascarade car, elle sera récupérée par le Pouvoir aux fins d'une opération de colmatage du régime. Mais ce Pouvoir, désormais totalement affaibli et désavoué dans les faits peut-il encore entreprendre des manœuvres qui risquent de faire échouer la conférence ?

Pour que la conférence obtienne l'adhésion populaire et débouche sur

un véritable renouveau démocratique, un certain nombre de conditions précises doivent être réunies :

1 — La conférence doit être préparée par tous les groupes organisés ayant manifesté l'intention d'y participer — Dans le cadre de cette préparation, il est indispensable qu'un débat démocratique, pluraliste puisse s'ouvrir dans tout le pays et que tous les groupes qui le désirent y prennent part avec des chances égales de se réunir, d'intervenir à la radio et à la télévision pour exprimer leurs idées — Pour le moment, les dirigeants actuels du pays ne semblent pas avoir choisi cette méthode de travail puisque le Ministre de l'Intérieur a interdit le meeting public que le SNES (Syndicat National de l'Enseignement Supérieur) a projeté pour le samedi 06 janvier 90 pour discuter de la conférence.

2 — La conférence doit se réunir en un lieu neutre (surtout pas à la Présidence de la République).

3 — La mission du Comité Préparatoire s'arrête à la fin de la séance d'ouverture après l'élection du Présidium de la conférence qui sera une émanation de l'Assemblée.

4 — Les différents groupes organisés qui se sont manifestés doivent être équitablement représentés, cela signifie en particulier que le PRPB et ses ramifications (OJRB, OFRB, CDR...) seront comptabilisés comme un seul et unique groupe.

5 — La conférence élaborera et adoptera souverainement son ordre du jour au début de la séance.

6 — Dès le début des travaux, la conférence doit exiger et obtenir avant de continuer :

— La suspension de la Loi Fondamentale et la dissolution de toutes les structures qu'elle porte ou qui en sont issues (dissolution de l'ANR, démission du CP/CEN) ;

— La mise en place immédiate d'un Gouvernement de transition chargé notamment de conduire le pays à des élections libres et démocratiques ; c'est là une exigence de bon sens et de probité car, un Gouvernement disqualifié ne saurait conduire des réformes de cette nature.

La conférence devra fixer les principaux objectifs suivants :

— Définir un projet de société — La société béninoise de demain sera celle où les libertés et droits fondamentaux sont reconnus et garantis par la loi. Elle sera faite de justice, de partage et de solidarité. Ce sera une société où les valeurs universelles sont reconnues et honorées, une société garantissant « l'épanouissement de tout homme et de tout l'homme ».

— Créer une commission qui sera chargée d'élaborer un projet de constitution. Cette constitution doit prévoir en particulier des organes de contrôle démocratique du Pouvoir et assurer le fonctionnement normal des institutions. Le projet sera soumis au peuple par voie de référendum.

Le Groupe des Intellectuels Catholiques du Bénin

Le mois de janvier 1990 a été fatal pour l'Union nationale des syndicats des Travailleurs du Bénin (UNSTB). Le ton et les démarches adoptés par l'Union syndicale depuis novembre 1989 l'éloignait déjà du Parti au pouvoir. Puis, une dizaine de syndicats de base sont déjà sortis de l'Union, et d'autres s'apprentent à le faire.

La direction de l'UNSTB joue le médecin après la mort. Mais mieux vaut tard que jamais dit-on. L'environnement socio-politique actuel du Bénin, aura contraint les responsables à prendre leur distance vis-à-vis du PRPB après quatorze années de syndicalisme dit de participation.

Réuni en conseil syndical extraordinaire les 19 et 20 janvier 1990, ce qui restait encore de syndicalistes à l'UNSTB a publié une déclaration. La déclaration justifie son affiliation au PRPB en 1975, puis fait le constat de l'échec de la politique socio-politique du régime révolutionnaire. Que la déclaration évoque la mauvaise gestion, les détournements crapuleux restés impunis, les actes de corruption, elle ne rend plus crédibles les responsables syndicaux de l'UNSTB qui, depuis 1975, « se sont retrouvés à tous les échelons de la vie nationale, mieux placés en aval et en amont de tout le système politique et administratif du pays » (cf. La « Croix du Bénin » n° 529 de novembre 1989).

L'UNSTB vient de renoncer à sa déclaration de 1975, réaffirmer son autonomie organisationnelle et proclamer son indépendance vis-à-vis de tout pouvoir et parti politique. Pourquoi maintenant et pas avant ? Les raisons ont transpiré dans les propos tenus lors du conseil syndical : il s'agit de participer à la conférence nationale en tant qu'union syndicale autonome. Et puisqu'elle devait y être en tant qu'organisation de masse du Parti, les jeunes syndicalistes qui ne l'entendaient pas de cette oreille ont eu raison des vieux syndicalis-

tes, retraités de surcroît, qui voient ainsi tout espoir s'envoler.

Que restait-il de l'UNSTB ? Si non que ces responsables se sont réveillés dans un monde qui leur échappe désormais. Peuvent-ils sauver encore l'unité syndicale prônée à cor et à cri depuis 15 ans ? Le deuxième Congrès convoqué pour la période allant du 26 février au 1^{er} mars 1990 fixera davantage les uns et les autres. Mais d'ores et déjà, l'on sait qu'il va falloir rassembler 30.000.000 (trente millions) de francs CFA, chiffre établi par un budget prévisionnel et annoncé au cours du conseil. Cette estimation semble exagérée. En outre convient-il de dépenser une telle somme en ces périodes de vache maigre pour un congrès syndical dont les chances de réussite sont limitées ?

Le paysage politique béninois qui se dessine à l'horizon ainsi que le pluralisme syndical qui s'observe sur le terrain faussent d'avance tout débat sincère au sein de l'UNSTB. Les responsables actuels devront jouer le réalisme parce qu'ils ont perdu sinon toute mais assurément beaucoup de leur crédibilité.

UN CADEAU QUI DURE.
UN CADEAU QUI INSTRUIT.

A UN CONNAISSANT,
OFFREZ
UN ABONNEMENT A
"LA CROIX DU BÉNIN" ;

Un cadeau

- qui dure,
- qui favorise l'éducation permanente de la foi,
- qui nourrit les solidarités en Eglise,
- qui n'a pas son pareil chez nous,
- qui...
- qui...
- qui...

LA CROIX DU BÉNIN

Rédaction et Abonnements
« LA CROIX DU BÉNIN »
B. P. 105 - Tél. 32-11-19

Comptes :
C. C. P. 12-76
B.C.B.N° 40-00-035500-69
COTONOU

Directeur de Publication
BARTHELEMY
CAKPO ASSOGBA
Dépôt légal n° 589

Nous remercions tous spécialement les personnes qui donnent un

Abonnement de Soutien	4000 à 6000 F CFA (80 à 120 FF)
Abonnement de Bienfaiteur	6000 à 8000 F CFA (120 à 160 FF)
Abonnement d'Amitié	8000 F CFA et plus (160 FF et Plus)
Changement d'adresse	100 F CFA

	Ordinaire	Avion
- Bénin	2400 F CFA	
- Côte-d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal, Togo	2500 F CFA	3460 F CFA
- Gabon, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun, R. C. A.	2500 F CFA	3640 F CFA
- France	50 FF	88,40 FF
- Nigéria, Gambie, Ghana, Libéria, Sierra Leone	3200 F CFA	4200 F CFA
- Kinshasa (Zaire)	3200 F CFA	6000 F CFA
- Kenya, Angola, Ouganda, Tanzanie	3200 F CFA	7000 F CFA
- Europe (moins la France)	3200 F CFA	5100 F CFA
- Amérique (Nord - Centrale - Sud)	3200 F CFA	7000 F CFA

IMPRIMERIE NOTRE-DAME TEL. 32-12-07 COTONOU (REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN)

LA JEUNESSE CHRETIENNE AUJOURD'HUI

Récemment, les Abbés Gervais Avoundé et Sylvestre Tchêkè ont fait aux Jeunes du groupe de prière « Feu Nouveau » de Ouidah, une causerie sur la JEUNESSE CHRETIENNE AUJOURD'HUI.

Si la première partie qui porte sur la JEUNESSE CHRETIENNE FACE A SA FOI est traitée par l'Abbé Sylvestre Tchêkè, la deuxième partie qui porte sur la JEUNESSE CHRETIENNE ET SA FORMATION est, elle, traitée par l'Abbé Gervais Avoundé.

Souhaitant la partager avec toute la jeunesse de notre pays, l'Abbé Sylvestre Tchêkè nous l'a envoyée pour publication.

Ci-dessous la première partie de cette causerie toute d'actualité.

Dans notre prochaine édition, vous aurez la livraison de la deuxième partie.

INTRODUCTION

Dans toutes les civilisations du monde, depuis les temps les plus reculés de l'histoire jusqu'à nos jours, les jeunes ont été, sont encore et seront toujours objet de grande attention, que ce soit au niveau des Etats, des villes et des cercles familiaux. Ils sont l'espoir des parents et des pays, même si, la plupart du temps, il y a incompatibilité entre eux. Dans l'histoire du peuple d'Israël, nous voyons l'importance accordée aux jeunes. Jésus lui-même, dans les Evangiles, a une grande prédilection pour les enfants et les jeunes. Son entretien avec le jeune homme riche de l'Evangile est une preuve palpable de son amour pour la jeunesse, et son désir de sa sanctification.

Le Pape Jean Paul II, dans ses différents discours en Afrique comme ailleurs dans le monde, a montré et montre toujours le rôle et l'importance des jeunes dans l'édification de l'Eglise et de leur pays.

Et comme le dit le document de l'U.C.B. (Union du Clergé Béninois) de Décembre 1988 : « il n'est plus à démontrer d'ailleurs que les jeunes, quelles que soient les échelles des valeurs considérées, constituent cette classe sociale d'une importance capitale qui préoccupe de plus en plus familles, Eglise, Etat et même les institutions internationales telles que l'O.N.U. C'est qu'en réalité, pour tous, ils sont l'avenir ».

Alors si pour tous, les jeunes ont une si grande importance, quelle place s'accordent-ils eux-mêmes dans la société et surtout dans l'Eglise ? Quelle importance la jeunesse chrétienne s'accorde-t-elle aujourd'hui ? Quelle est sa place et quel est son rôle dans l'Eglise ? Oui la jeunesse chrétienne : quelles sont ses aspirations, ses inquiétudes, ses soucis ? Comment vit-elle sa foi et sa vie chrétienne dans la situation d'insécurité et de tumulte, dans cette période de grande dépression économique et sociale que nous traversons ? Voilà autant de questions auxquelles, avec un esprit évangélique, nous tenterons d'apporter une modeste réponse.

Dans cette première partie, nous parlerons de la Jeunesse, de son rôle dans un pays et de son importance dans l'Eglise. Ensuite, nous définirons la foi et parlerons de ses différentes exigences, pour finir par la manière avec laquelle on peut la vivre aujourd'hui.

A — QU'EST-CE QUE LA JEUNESSE ?

a) Définition

Le dictionnaire Robert définit la jeunesse comme « temps de la vie entre l'enfance et la maturité ». Ce temps a ses avantages et ses inconvénients. C'est dans ce sens qu'on parle de folie de la jeunesse, péché de la jeunesse, erreur de la jeunesse. De même, on parle de jeunesse heureuse ou jeunesse malheureuse. Mais chez nous au Bénin, comment se présente cette jeunesse ? La jeunesse au Bénin englobe toutes les catégories de jeunes : paysans et ouvriers, élèves et étudiants, jeunes commerçants et commerçantes, handicapés, chômeurs, employés de maison etc...



C'est dans toutes ces catégories qu'on trouve la jeunesse chrétienne qui n'est rien d'autre que l'ensemble de tous ces jeunes qui se décident à vivre avec intégrité et en vérité leur vie chrétienne ! Et la diversité de cette jeunesse fait la beauté de l'Eglise.

Les jeunes sont caractérisés par leur radicalité dans les prises de décision, leur bouillonnement, leur force de faire, leur dynamisme et leur sens d'imaginer. Tout ceci fait que dans toutes les sociétés, on accorde une grande place à la jeunesse qui, non seulement est l'avenir, mais inquiète aussi les adultes par ses actes. « Les débordements des jeunes n'ont cessé de troubler la quiétude des adultes. »

A Athènes, la jeunesse dorée menée par Alcibiade a causé de célèbres scandales ; à Rome, au temps de Catulle, les « Nouveaux » opposaient bruyamment aux goûts et aux traditions des vieux ; au Moyen-Age, des troupes d'étudiants ont littéralement saccagé

des villes universitaires (particulièrement en Allemagne) et n'ont pu être maîtrisées que par des corps de police spécialisés. Il faut rattacher ce phénomène à ce que Maurice Dèbesse appelle « la crise d'originalité juvénile ». Celle-ci n'est autre chose qu'une révolte contre le « Père », révolte normale, saine et même nécessaire pour que la jeunesse réussisse à prendre possession de soi et à affirmer sa personnalité ». (2)

Cette force de caractère de la jeunesse à travers les siècles demeure la même aujourd'hui, où, autour de nous, les mêmes événements se produisent. Mais que pense la jeunesse d'elle-même, surtout à une époque où dans notre pays, l'horizon paraît être bouché pour elle, à un moment où elle vit dans l'incertitude et l'insécurité de l'avenir ?

Et dans tout cela, où est la place de la jeunesse ? Quelles sont ses convictions religieuses et vitales ? Quel est son rôle dans la construction de l'Eglise et du monde ? Après cette brève définition, nous verrons maintenant le rôle de la jeunesse dans un pays et son importance dans l'Eglise.

b) Son Rôle dans un Pays

« La jeunesse est le fer de lance de la révolution », disait-on autrefois dans

noncer avec lui, la Bonne Nouvelle du Salut. Si pour l'édification et la construction du Royaume des cieux, les jeunes sont nécessaires, il est vrai aussi que leur rôle dans la construction de leur pays et de leur nation s'avère très important, car un pays sans jeunes est un pays mort, et un pays qui n'a pas souci de la formation de sa jeunesse est un pays mort également. Et Jean Paul II de dire : « le vrai problème de la vie est, en fait, de vérifier avant tout quelle est la place de la jeunesse dans le monde actuel. » (3).

Il ajoutera ensuite que « si tous les jeunes pouvaient changer leur propre vie, la société changerait. » (4) Et l'Eglise aussi, dans ses œuvres sociales, lutte toujours pour la promotion de la jeunesse. Ici, vie de foi et travail vont de paire. La prière et le travail ne peuvent jamais se séparer l'une de l'autre, et qui dit jeunesse dit travail et prière. Surtout aux jeunes Etudiants de Yamoussokro, le Pape Jean Paul II n'a pas hésité à dire la vérité sur leur état, vérité pour ce qu'ils sont pour leur pays et ce que le pays attend d'eux. A travers ces jeunes ivoiriens, c'est à toute la jeunesse mondiale que s'adresse le Saint Père.

c) Importance de la Jeunesse pour l'Eglise

L'Eglise, pour suivre et annoncer fidèlement l'Evangile aux nations, a besoin de se fortifier et cette force ne réside que dans la jeunesse. Si la jeunesse prend sa part de responsabilité dans l'Eglise, celle-ci trouvera du souffle pour vivre et la force de traverser vents et marées. C'est pourquoi, dans son discours de Yamoussokro, le Pape demande aux jeunes de fuir le laisser-aller et les solutions de facilité et d'être indulgents pour les autres, sévères pour eux-mêmes » (5). Cette prise de conscience fera d'eux, des penseurs, des techniciens, des cadres dont leur pays et l'Eglise ont besoin. Celui qui est valable pour son pays et sa nation, seul celui-là peut être valable pour l'Eglise. Le Pape rappelle à ces jeunes que « les hommes qui font avancer l'histoire, au niveau le plus humble ou le plus élevé, sont bien ceux qui demeurent convaincus de la vocation de l'homme : vocation de chercheur, de lutteur et de bâtisseur » (6). Et c'est de ces hommes et de ces jeunes que l'Eglise a besoin. Il s'agit donc de ceux qui se donnent corps et âmes pour l'extension du règne de Dieu par l'annonce de la Bonne Nouvelle partout dans le monde entier, des Apôtres zélés et infatigables à la manière de Saint

(Lire la suite à la page 10)

(1) Union du Clergé Béninois (UCB) : *L'Avenir des Jeunes, un défi pastoral* — Décembre 1988 — Page 3

(2) *Encyclopaedia Universalis*, Vol 9, P. 458

(3) *Documentation Catholique* n° 11 (1984), P. 556

(4) Jean-Paul II, *Discours en Afrique*, P. 284

(5) *Op. Cit* P. 285

(6) *id.*, *Op. Cit* P. 285

Sport

COURSE CYCLISTE POUR ENFANTS

Une compétition de cyclisme a, le samedi 30 décembre 1989, regroupé plusieurs enfants de 4 à 12 ans. Elle a été organisée sur l'initiative de l'Amicale des Anciens Etudiants Stagiaires béninois de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS) en collaboration avec la direction provinciale de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de l'Atlantique. Cette première édition de la course cycliste pour enfants marque le départ d'une compétition qui aura lieu tous les ans. L'initiative, belle en soi, répond au souci d'intéresser les enfants à cette discipline sportive. Le secrétaire aux affaires culturelles et sportives de l'Amicale des Anciens Etudiants et Stagiaires béninois de l'URSS a indiqué que son association mettra tout en œuvre pour se doter de vélos de course afin de les mettre à la disposition des enfants démunis dans le cadre des compétitions.

Au terme de la compétition, les résultats suivants ont été enregistrés :

— Catégorie des enfants de 4 ans : (100 m)
1er — Herman Gnimadi.

— Catégorie des enfants de 5 ans : (100 m)



1er — Nawaf Bouraima.

— Catégorie des enfants de 6 à 7 ans : (200 m)

1er — Abdoulaye Soulé.

— Catégorie des enfants de 8 à 9 ans : (400 m)

1er — Fréjous Akali

— Catégorie des enfants de 10 à 12 ans : (800 m)

1er — Raoufi Toukourou

Plusieurs prix ont été distribués aux vainqueurs ainsi que des prix de participation.



EQUIPES BENINOISES FACE AUX COMPETITIONS AFRICAINES : QUELLES PERSPECTIVES ?

Les compétitions africaines ont démarré depuis quelques jours sur le continent. Le Bénin est représenté à la Coupe des Clubs Champions par les Dragons de l'Ouémé. Les Requins joueront la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe. Quant à l'équipe de la SONACOP, elle ira défendre les couleurs nationales pour l'obtention de la Coupe de l'Union des Fédérations ouest-africaines de football (UFOA).

Les jours sont venus. Les Dragons football club de l'Ouémé (Dragons FC) ont rencontré le dimanche 4 février 1990, l'équipe championne du Liberia dans le cadre de la Coupe d'Afrique des clubs champions de football. L'événement très attendu, n'a pas

comblé les attentes des sportifs. Et pourtant au sein des Dragons FC, les consignes étaient claires. Les responsables à divers niveaux ont insisté sur l'urgence de marquer au moins 2 buts en vue d'aborder le match retour dans la quiétude.

Ainsi, dès les premières minutes de la rencontre, les protégés de M. Gbadamassi Moucharaf se sont jetés dans la bataille avec détermination et la rage d'inscrire le premier but de la partie. Ils ont ainsi soumis les Libériens à une forte pression pendant les dix premières minutes. Mais l'imprécision et la précipitation n'ont pas permis aux Dragons FC de violer la cage de l'équipe libérienne. Après le premier quart d'heure, le match s'est équilibré. Les Libériens ont repris confiance pour faire jeu égal avec leurs adversaires, et le score est resté inchangé jusqu'à la pause.

A la reprise, c'est une équipe des Dragons plus inspirée qui retrouve l'aire de jeu. Les « Ouéménous » sentant le danger qui profile à l'horizon se sont désormais convaincus qu'il fallait mettre à profit la seconde partie du jeu. Ainsi, les coéquipiers du capitaine Appiah Druku ont maintenu une légère domination sur leurs adversaires. Les offensives multiples déployées dans la surface de réparation adverse n'ont malheureusement pas inquiété le gardien de but libérien. En général, on retiendra que les séquelles de la crise qui a secoué les Dragons FC de l'Ouémé restent encore visibles.

Les Dragons n'ont plus jamais retrouvé la cohésion et l'harmonie qui caractérisaient le football de ce club. La détermination des joueurs a baissé d'un cran, du fait des querelles intestines nées des décisions du Conseil Exécutif National qui avait décidé de dissoudre la ligue provinciale de football de l'Ouémé. Cette décision a été également à l'origine du départ des meilleurs joueurs des Dragons FC, notamment Sylvain Zévounou et Théodore Ahouassou.

Les expatriés aussi ont fait leurs valises pour aller monnayer leur talent ailleurs. Les Dragons ont depuis lors sombré dans la contre-performance et l'insuccès. Ainsi, jusqu'à aujourd'hui, l'équipe est devenue hésitante et manifestement diminuée. Même si les Dragons FC sont champions en titre, il faut reconnaître que cette formation ne fait plus le poids et n'a plus les ressources nécessaires pour prétendre atteindre les phases ultimes de la compétition. Les derniers matches joués sont édifiants. Contre l'équipe nigérienne du Sahel S C, le rendement a été faible. Le score de 2 — 0 en faveur de la formation étrangère est lourd de sens. Les Dragons, à cette occasion, ont pratiqué un football primaire, sans construction, sans élaboration et sans conception. Les grosses erreurs étaient faites par la défense, une défense qui, en dehors de Appiah Druku, n'a pas du tout été dans le coup. En milieu du terrain, même constat. Un football sans inspiration et sans imagination. L'attaque par contre, a semblé tourner quelque peu avec la présence de Abdou Jomo, véritable chef d'orchestre qui a été le phare de la rencontre. Le match qui a opposé ces mêmes Dragons FC à Agaza de Lomé est aussi riche en enseignements. Score final 2 buts à 1 en faveur des Togolais. Une fois de plus, les Dragons FC ont été décevants, plus décevants qu'ils ne l'ont jamais été. Une équipe décapitée qui se laissait balloter facilement par l'adversaire. Non seulement les Dragons ont été battus, mais ils ont laissé une impression pénible à leurs supporters.

LES REQUINS EN PETITE FORME

Les Requins de l'Atlantique sont légèrement plus en forme que les Dragons FC de l'Ouémé. Il est vrai, l'équipe n'a pas pu remporter le titre de champion, mais elle a présenté au cours du championnat national, un visage plus homogène que les autres formations. En dehors des qualités indiscutables du gardien de but, Oumoru Soumaila, on notera que la ligne défensive s'est généralement bien comportée ainsi que le milieu de terrain. Le seul problème qui se pose à cette équipe se situe en attaque. Cette ligne offensive manque nettement d'inspiration. Aucune rigueur n'est observée dans la finition. Dossou-Gbété Expédit qui devrait jouer le rôle moteur se laisse trahir par son « jeu — spectacle ». Il perd souvent son temps dans des dribbles inutiles et inopportuns. Ce joueur présente une autre lacune par son comportement sur l'aire de jeu. Parfois, il affiche une attitude désinvolte qui laisse croire qu'il n'est pas vraiment engagé dans la rencontre. Cette conduite devrait être combattue par l'encadrement. Dans un match de football, on doit sentir la volonté de vaincre des joueurs. Le gros problème à régler par les encadreurs de cette formation réside dans la mobilisation des moyens matériels et financiers afin de motiver davantage les joueurs. A quelques jours d'une grande compétition de ce niveau (Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe), les joueurs ont besoin d'être traités comme il convient. Seulement, il se pose actuellement aux Requins des problèmes de ressources financières pour faire face à leurs obligations. Mais la volonté de réussir qui anime actuellement les « Awissi-Awassa » est un gage d'espoir. On attendra peut-être la première rencontre des Requins face aux représentants de la République Centrafricaine pour se situer.

La dernière équipe qui représentera le Bénin dans les compétitions africaines est l'équipe de la SONACOP, le « Mogas 90 ». Cette formation assez collective, discutera la Coupe de l'Union des Fédérations ouest-africaines de football (UFOA), avec le désir de se bien comporter.

L'ECOUTE DU PAPE

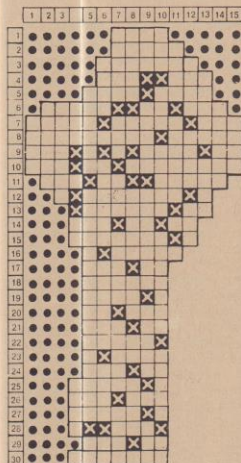
(Suite de la première page)

de société digne de l'homme sans le respect des valeurs transcendantes et permanentes. Quand l'homme se fait la mesure exclusive de tout, sans référence à Celui de qui tout vient et vers qui ce monde retourne, bien vite, il devient esclave de sa propre finitude. Le croyant, lui, sait d'expérience que l'homme n'est vraiment homme qu'en se recevant de Dieu et en acceptant de collaborer au plan du salut : « Rassembler dans l'unité les enfants de Dieu dispersés » (Jn 11, 52).

Discours de Sa Sainteté
le Pape Jean-Paul II
au Corps Diplomatique
Vatican, Salle
Regia du palais apostolique
Samedi, 13 janvier 1990

UN PEU DE DISTRACTION

LE BENIN EN MOTS CROISES



Horizontalement.

— 1. Province béninoise. — 2. Fleuve du Bénin. — 3. Province de la République Populaire du Bénin. — 4. Stupide. Sous préfecture du Togo inversée. — 5. Facile. Dieux scandinaves. — 6. Mort. Interjection. Ville de yougoslavie. — 7. Haussa. Pensées. Nom d'un général américain. — 8. Evacuation. Narine de certains cétaqués. — 9. Période. Rivière de Perche. Règle spéciale. — 10. Sigle pour nouvelle caisse nationale. Pronom. Apaisés. — 11. C'est ainsi. Première et cinquième lettre de l'alphabet. Lieu destiné au supplice des damnés. — 12. Ignorants. — 13. Eaux congelées dans les hautes régions de l'atmosphère. Petit poids. — 14. Sous-préfecture du Togo dans un sens inhabituel. Note de musique mal tournée. Abréviation pour centimètre. — 15. Marqués de points. — 16. Ventilés. — 17. Ceinture de Kimono. Six, pour un Romain. — 18. Religieu-

ses. — 19. Assassinée. — 20. Abréviation pour atteste royale. Etre imaginaire de forme féminine possédant un pouvoir surnaturel. — 21. Cheminera. Abréviation de post-scriptum. — 22. Dévasté. — 23. Peintre suréaliste espagnol prénommé Salvador. — 24. Femme aimée. Abréviation de En Ville. — 25. Solenniser. — 26. Déesse marine. Indien. — 27. Caldarium. — 28. Côté où le soleil se lève. — 29. Stupide. Première et quatrième lettre de l'alphabet. — 30. Capitale économique de la République Populaire du Bénin.

Verticalement.

— 1. Paradis terrestre, selon l'Ancien Testament. — 2. Employés des études d'officiers publics et ministériels. — 3. Venir de nouveau. — 4. Epouse d'Adam. Cinquième et seizième lettre de l'alphabet. Hautain. — 5. Dommage survenu à un navire. Sans le vouloir. Os inversé. — 6. Vaste continent. Plongé dans un liquide. Grossier. Aussi. Quinzième et vingtième lettre de l'alphabet. — 7. Véhicule à deux roues à moteur. Une des Cyclades. Abréviation pour école nationale d'instituteur. Nabote. Epaulée. Institution par laquelle une autorité peut s'opposer à l'entrée en vigueur d'une loi votée par l'organe compétent. — 8. Coton pour servir aux soins d'hygiène. Quatrième et neuvième lettre de l'alphabet. Remué. Partie comprise entre le portail et le chœur d'une église. Symbole chimique du sodium. Avenues. — 9. Mot qui précède plus ultra pour désigner ce qu'il y a de mieux. Jeunes cerfs. Restriction. Détaillé en lettres. Principe d'ordre qui fait l'unité de l'univers dans l'ancienne philosophie chinoise. — 10. Elément tire du grec ômos, épaule, et entrant dans la composition de quelques mots. Verbe avoir au présent de l'impératif. Elinées. Tremblement de terre. Saoulés. Article défini contracté. — 11. Périodes. Existons. — 12. Puits naturel. Dont le conjoint est mort. Allié. — 13. Refuge. Lombrics, s'ils sont de terre. — 14. Avoir la sensation. — 15. Périodes les plus chaudes. Solution en page 7

JEU DES SEPT ERREURS



Solution en page 7

OCTOGONE DES EVEQUES



Rayer toutes les lettres qui figurent 9 fois dans la grille. Il vous restera 7 lettres pour former le nom d'un Evêque de la République Populaire du Bénin, sacré le 8 décembre 1981. Solution en page 10

TEMOIGNAGE DE SOLIDARITE ET CONTRIBUTION AUX EFFORTS DEPOSES EN VUE DE LA REEDUCATION ET DE LA REINSERTION DANS LA SOCIETE DES DETENUS



Les détenus et les dons offerts par « SOS FRATER SOLIDARITE »

Dans l'après-midi du samedi 3 février 1990, l'organisation « SOS FRATER SOLIDARITE » a procédé à une remise de don aux frères détenus à la Prison Civile de Cotonou.

En procédant à cette remise de don, « SOS FRATER SOLIDARITE », une organisation non gouvernementale à but philanthropique, a voulu non seulement porter une assistance matérielle aux frères détenus mais surtout leur témoigner sa solidarité et contribuer aux efforts déployés en vue de leur rééducation et de leur réinsertion dans la Société.

C'est dans cette perspective que le don était composé entre autres de machines à coudre, de matériel de menuiserie ainsi que de jeux de dame et de ludo pour la distraction. Des bibelots, des vêtements et des jouets ont été également offerts aux enfants qui, par la force des choses, se sont retrouvés, compagnons de détention de leurs mères.

Enfin pour renforcer la bibliothèque de la Prison, « SOS FRATER SOLIDARITE » a souscrit, au profit des détenus, des abonnements à la « Croix du Bénin » et à la « Gazette du Golfe ». Cette action de « SOS FRATER SOLIDARITE » a été appréciée par le Régisseur, l'Aumônier, le Pasteur et l'Imam de la Prison, qui ont exhorté les bénéficiaires à faire un bon usage du matériel offert. Une exhortation à laquelle le porte-parole des détenus n'est pas resté insensible.

La cérémonie a été clôturée par le lancement de deux concours.

Le premier concours s'adresse aux prisonniers et vise à récompenser le meilleur apprenti menuisier et le meilleur apprenti tailleur qui seront assistés par « SOS FRATER SOLIDARITE » dans leur réinsertion.

Le second, organisé sous le patronage de l'Association des Journalistes du Bénin, s'adresse au public et est doté d'un prix de 100 000 CFA francs.

auteurs des meilleurs articles, récits ou témoignages en réponse à la question :

« LE PRISONNIER EST-IL UN HOMME PERDU POUR LA SOCIETE ? »

Les membres de « SOS FRATER SOLIDARITE » remercient leurs sympathisants qui, au Bénin, en France, en Allemagne, en Union Soviétique, en



Echange des allocutions de circonstance entre le Régisseur de la Prison civile de Cotonou (à gauche) et M. Cosme Arouna (à droite), président de « SOS FRATER SOLIDARITE »

Côte d'Ivoire, au Ghana, au Congo, au Nigeria et au Togo ont facilité le démarrage du Projet humanitaire « renforcement et création de Centres d'apprentissage dans les Grandes Prisons du Bénin ».

La cérémonie fort simple s'est déroulée en présence du procureur de la République près du Parquet populaire du District de Cotonou 6, du Régisseur, de l'Aumônier, de l'Imam et du Pasteur de la Prison ainsi que de nombreux invités parmi lesquels le Président de l'Association des Journalistes du Bénin.

Pour tout renseignement, prière s'adresser à
M. Cosme Arouna
Président « SOS
FRATER SOLIDARITE »
B.P. 040163 Cotonou

LE MULTIPARTISME INTEGRAL EST-IL SOUHAITABLE POUR LE BENIN ?

(suite de la première page)

propriétés privées. Les gros dossiers du pays étaient traités et les décisions prises en tenant compte des commissions à percevoir, des relations personnelles avec les différentes parties... et autres tares qui caractérisent cette structure. Des exemples abondent. Les résultats aujourd'hui sont désastreux : les salaires des agents de l'Etat et les bourses des étudiants restent impayés, la machine administrative bloquée, les finances publiques exsangues, l'économie délabrée... Le pouvoir acculé et le dos au mur n'a eu d'autre choix que de se confier au Fonds monétaire international, à la Banque mondiale et autres donateurs. La célèbre phrase du président Mathieu Kérékou : « Il y a de l'argent dans ton pays, je ne te le demande pas... » était devenue depuis longtemps inactuelle. Le discours aujourd'hui a changé de contenu et de vocabulaire : « Le Fonds monétaire international est un passage obligé », répète invariablement le Chef de l'Etat après avoir pendant longtemps invité le peuple à compter sur ses propres forces. Les Béninois, eux, même s'ils ne rejettent pas la présence du FMI et de la Banque mondiale (mais le peuvent-ils vraiment ?) à l'exception de certaines organisations qui prônent la « participation humanitaire » pour combler le vide économique et financier, estiment tout de même que la démocratie dite populaire donc autoritaire inspirée par l'idéologie marxiste-léniniste a contribué à piller l'Etat, à gaspiller les ressources du pays et à contraindre le Bénin à passer sous les fourches caudines du FMI et de la Banque mondiale.

UNE EXPERIENCE MULTIPARTISTE DOULOUREUSE

Si l'option du multipartisme venait à être faite à la conférence nationale, le Bénin ne sera pas sa première expérience du genre. Le pays a connu plusieurs types de régime : régime d'assemblée, régime parlementaire, régime présidentiel, multipartisme et parti unique.

Ces expériences n'ont certes pas comblé les attentes des populations. Les formations politiques opéraient sur des bases régionalistes, ethniques et tribales. Les campagnes électorales engendraient une rare anarchie et les démons de la violence se donnaient libre cours sur le terrain. Naturellement des victimes étaient à déplorer. Cette expérience multipartiste douloureuse fonde aujourd'hui les inquiétudes des Béninois. « Je suis pour le multipartisme, car le PRPB, le Parti Unique a évolué en terrain conquis pendant 15 ans et les résultats sont catastrophiques. Il faut donc une alternance démocratique pour éviter qu'une minorité saigne les finances et détruise impunément l'économie du pays. Mais j'ai des inquiétudes pour l'instauration et la

conduite de ce multipartisme. Ce qui me réconforte cependant, est que les Béninois ont mûri », nous a confié un fonctionnaire de l'administration. En réalité, le problème de la démocratie ne se pose plus. En dehors de quelques nostalgiques du PRPB, le consensus semble se dégager pour l'avènement du pluralisme politique et du multipartisme. Les formations politiques fleurissent dans le pays et affichent leur volonté de prendre part aux débats politiques et c'est heureux, car, c'est de l'unité formelle que naissent non seulement l'ennui mais aussi l'absolutisme. Les congrès, les réunions, les assemblées se multiplient. Certains dans la clandestinité peuvent-être, mais la plupart à visage découvert pour affûter les armes du dialogue en vue de la conférence nationale. Le pouvoir semble admettre ces pratiques et invite toutes « les sensibilités » à déposer leurs projets de société et à prendre part à la conférence. Une question se pose cependant et elle est la plus importante car de sa réponse dépend l'avenir immédiat de notre Patrie. Quelle utilisation fera le pouvoir des projets de société et des résultats de la conférence ? S'agit-il d'une simple manœuvre de rafistolage qui consisterait à intégrer provisoirement certaines sensibilités hostiles au gouvernement actuel pour ensuite les larguer lorsque la tempête se sera calmée ? Le gouvernement est-il réellement mû par la volonté de mettre en place une démocratie véritable qui respecterait la liberté et l'égalité des citoyens ? Voilà quelques interrogations de plus en plus exprimées clairement. Les observateurs estiment, en tout cas, qu'il ne faudrait pas s'attendre à un miracle. M. Robert Dossou, président du comité préparatoire de la conférence nationale n'a pas manqué d'indiquer aux journalistes que « c'est le Chef de l'Etat qui m'a confié cette mission, c'est à lui que je rendrai compte ». On se souviendra également que l'une des missions chères confiées à ce comité préparatoire est de « sauver les acquis de la révolution ». Des phrases assez laconiques sans doute, mais qui gardent toutes leurs significations pour ceux qui les formulent, notamment le pouvoir et qui, pour certains, ne laissent aucun doute sur les intentions véritables de ceux qui nous gouvernent encore. Pour l'instant, les regards sont tournés vers la conférence nationale et les Béninois sont dans la situation de « Wait and See ».

MULTIPARTISME INTEGRAL. BIPARTISME, TRIPARTISME : QUEL CHOIX ?

On ne reviendra plus sur les méfaits du monopartisme et les préjudices qu'il a causés aux Béninois. La question aujourd'hui est de savoir le type du multipartisme qu'il faut pour le pays. Lorsqu'on procède à une analyse des

expériences multipartistes en Afrique et dans le monde, on se rend aisément compte que le choix n'est pas aussi simple à opérer. Le multipartisme ou pluralisme politique est une caractéristique fondamentale des démocraties libérales. La conception de ces démocraties implique des aspects fondamentaux, se traduisant par la souveraineté du peuple, les élections libres et concurrentielles, la séparation des pouvoirs (législatif, exécutif, judiciaire), la garantie des libertés fondamentales (liberté individuelle, liberté de la propriété, liberté de la pensée, liberté de travail, liberté d'expression, d'opinion, de presse, de réunion, d'association, de l'enseignement, de religion qui doit être respectée et protégée...). La démocratie libérale autorise la coexistence légale de plusieurs partis politiques. Le jeu démocratique y est joué à fond sur des bases politico-juridiques précises. Le respect des institutions du pays doit être indiscutable. Les Béninois disposent-ils des qualités nécessaires et pourront-ils observer ces prescriptions qui constituent l'essence même de toute la démocratie ? Le jeu en vaut la chandelle et il faut prendre le risque d'affirmer que le peuple est mûr pour le pluralisme politique, que les mentalités ont évolué et que le multipartisme peut bien s'appliquer avec succès au Bénin.

Un regard attentif sur les quelques semaines de la liberté de pensée, d'opinion, d'expression... récupérées par les Béninois qui ont retrouvé une certaine indépendance psychique, révèle qu'ils n'ont perdu ni leur perspicacité, ni leur culture, ni leur verve. Des écrits de haut niveau de savoir-faire, pleins de sublimité alimentent une « littérature » féconde qui nous change les platitudes et la grisaille dont on nous a accablés pendant de longues années. Depuis quelques jours, cette « littérature » vivifiante commence à s'écarter du procès du PRPB et de ses voraces dignitaires (procès qui reste à faire cependant) pour se pencher sur l'essentiel et le plus urgent à savoir l'élaboration d'un véritable projet de société.

Le foisonnement d'idées nouvelles, bien pensées, clairement exprimées dont la pièce maîtresse est la démocratie, prouve que le pays ne court aucun danger à emprunter la voie du multipartisme, alors que cette même expérience se pratique déjà ou est en voie de l'être dans certains pays africains. Les cas du Sénégal, de l'Algérie, de la Tunisie, sont édifiants. On n'oubliera pas les Guinéens et les Nigériens qui sont entrain d'envisager le plus sérieusement du monde, l'instauration du pluralisme politique. Le Bénin pourrait certainement servir de laboratoire exemplaire en Afrique noire, d'une vie démocratique saine et réussie.

de grande valeur, de haute compétence et d'excellente probité capables de réaliser une telle ambition. Dans les milieux politiques modérés, les arguments fusent et établissent qu'un multipartisme intégral n'est pas souhaitable pour le pays, car il entraînerait l'émiettement des forces politiques et des dépenses d'énergie inutiles. Le désordre et l'anarchie pourraient également trouver un terrain favorable dans une telle perspective. Mais également, à un autre niveau, les avis restent partagés, notamment sur l'opportunité d'un bipartisme ou d'un tripartisme. En fait, la question est d'une extrême délicatesse. Une analyse du contexte politique béninois après 15 ans d'échecs successifs du PRPB montre que le pays a tout à gagner en s'engageant dans la voie du multipartisme. Mais le multipartisme, il faut bien le comprendre, n'est pas une panacée. Cependant, il permet aux différentes sensibilités de s'exprimer et au peuple d'échapper à la tyrannie du parti unique et aux extravagances et à la vacuité de ses dignitaires. Mais il ne s'agit pas d'un multipartisme débridé, sauvage, qui aboutirait inévitablement à une confusion, à une anarchie totale. Il est hors de propos que la loi limite au départ le nombre de partis mais des règles simples, claires et démocratiques devraient pouvoir en réduire sensiblement le nombre. La formation de tout parti politique devrait s'élever au-dessus de tout sentiment de région, de race, d'ethnie, de confession... Tout parti devrait donc avoir une assise nationale, c'est-à-dire qu'il serait, pour être reconnu, obligé de recueillir dans chacun des départements ou chacune des provinces du pays un minimum de voix.

Tout parti politique doit avoir une assise nationale disons-nous : il doit avoir une représentation dans toutes les régions. Pour ce faire, seuls les partis à caractère national seront reconnus et auront un statut légal. Avant chaque élection législative, tous les partis pourront se constituer et briguer les suffrages des électeurs mais seuls ceux qui auront recueilli 10 % des suffrages exprimés dans chacune des six provinces et 25 % des voix sur le plan national seront reconnus et autorisés pendant toute la durée de la législature.

Notre conception est donc que le nombre total des partis en lice soit au maximum de trois, chiffre qui nous semble permettre la pluralité, la diversité mais aussi le regroupement et l'expression des différentes sensibilités à savoir celles de droite, celles de gauche et celles du centre. Elle favorise l'intégration des minorités dans les grands courants politiques qu'elles renforcent et surtout régénèrent. Nous pensons, dans l'intérêt supérieur de la Nation,

(Lire la suite à la page 7)

IN ?

le compé-
bilité ca-
elle ambi-
politiques
fussent et
partisme
able pour
t l'émiet-
tiques et
inutiles.
e pour-
un ter-
elle pers-
un autre
partagés,
ité d'un
artisme.
est d'une
analyse
béninois
ccessifs
ays a
nt dans
Mais le
le com-
manacée,
différen-
tifier et
la ty-
et aux
acité de
il ne
me dé-
rait iné-
usion, à
hors de
u départ
des ré-
mocrati-
réduire
forma-
devrait
senti-
race,
Tout
assise
serait,
de re-
épart-
vines
ix.

avoir
e-nous :
mentation
our ce
ractère
auront
e élec-
partis
brigner
s mais
ecueilli
primés
vines
an na-
auto-
de la

ic que
rtis
trois,
mettre
aussi
ession
à sa-
e gau-
favo-
rités
politi-
urtout
dans
ation,

page 7)

LA COMMISSION DE VERIFICATION DES BIENS DES ILLUSIONS ?

(Suite de la première page)

« l'ère PRPB » ont sans doute battu tous les records... Le train de vie tapageur et l'arrogance outrancière de certains responsables accablent la thèse selon laquelle les détournements de deniers publics, le rançonnement systématique, la pratique courante des commissions et autres dessous de tables, les trafics de toutes sortes... sont les principales caractéristiques du régime PRPB. Ainsi, au vu et au su du peuple, ils vivent dans un luxe excessif, clinquant et d'un goût douteux aux côtés des populations réduites à la misère. Les retards dans le paiement des salaires dus aux agents de l'Etat (salaire par ailleurs abattu de 10 %) ont fait déborder le vase. Au nombre des revendications salariales et politiques s'est ajoutée la vérification des biens des responsables, accusés de gabegie, de corruption, de trafics, de détournements... L'idée a été exprimée pour la première fois d'une rencontre avec des enseignants, rencontre devant permettre la reprise des activités académiques.

LES PROFESSEURS D'UNIVERSITE NE PARTICIPENT PAS A LA COMMISSION

M. René Ahouansou, professeur d'anglais à l'Université Nationale du Bénin (UNB) n'a pas hésité. Aussitôt nommé président de cette commission de vérification des biens, il fait appel à ses « camarades » de l'UNB pour l'aider dans sa mission. Les professeurs de l'UNB n'ont pas cru devoir répondre à son appel. Ils accusent entre autres le président de la commission de n'avoir pas procédé par approche individuelle pour recueillir les avis. Ils doutent par ailleurs de la transparence de ses rapports avec le pouvoir dans une œuvre aussi importante pour l'avenir du pays. Selon les enseignants, il est impossible de contrôler les membres d'un régime encore en place. M. René Ahouansou n'est pas pour autant découragé. « Mes camarades de l'UNB ont fait défection. Je regrette leur absence dans cette commission de vérification des biens, surtout que c'est ensemble que nous avons critiqué la chose et sommes parvenus à la conclusion qu'il faut vérifier la gestion de 17 ans de ce régime. Aujourd'hui où nous devons agir, ils ont préféré s'abstenir. Mais ce n'est pas grave, nous allons faire le travail avec l'équipe que nous avons constituée », a-t-il déclaré à la presse. En réalité, l'entreprise n'est pas aussi inopportune que certains le pensent. La commission jouit apparemment d'une certaine indépendance lui permettant d'agir assez librement. Le fait que le Chef de l'Etat ait accepté de créer par décret cette commission est un gage d'espoir, même si les événements semblent avoir précipité la prise

d'une telle décision. En outre, le fait que le chef de l'Etat ait demandé aux experts du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale de collaborer avec la commission est encourageant. On se souviendra également que les partenaires au développement social du Bénin avaient indiqué qu'ils aideraient notre pays à éponger les arriérés de salaires de 1988 si la commission de vérification des biens faisait des efforts appréciables pour parvenir à des résultats concluants. Autant de faits qui autorisent l'optimisme.

UNE QUESTION EN SUSPENS

La question fondamentale que les Béninois se posent aujourd'hui est de savoir si cette commission est en mesure de procéder à des investigations pour vérifier aussi les biens de tous les dignitaires, de tous leurs complices sans exception aucune. Le président de la commission, M. René Ahouansou, bien qu'il ne se soit jamais prononcé de façon catégorique sur cet aspect du problème, tout comme il s'abstient pour l'instant d'indexer d'autres responsables politico-administratifs qui pourtant vivent dans une abondance insolente, a déclaré à des journalistes dans une conversation informelle : « Nous ne voulons pas faire des déclarations fracassantes. Nous voulons agir dans la discrétion parce que le travail est délicat. Mais lorsque nous aurons établi des preuves irréfutables contre un homme politique, je vais l'épingler quel que soit son rang ». En fait, l'étau se resserre déjà, de façon progressive, mais inévitable autour de ceux qui se sont livrés à cette razzia au Bénin, en pillant systématiquement les ressources du pays, profitant des positions qu'ils ont occupées. Cette bande de malfaiteurs est en proie à la panique et au désarroi. La débandade est proche. Déjà, certains, dans un grand cafouillage bradent leurs biens pour tromper la vigilance des membres de la commission et du peuple. De grands responsables de ce pays passent actuellement de mauvais moments et des heures chaudes parce que sentant l'imminence de l'interpellation qui plane sur leur tête. La commission elle, avance, malgré les propos déstabilisateurs qui tentent de démoraliser ses membres afin de les détourner de leurs objectifs. Certains Béninois mal informés n'ont qu'une confiance limitée en la mission de M. René Ahouansou et affirment qu'aucun résultat concret ne sera atteint. S'il est vrai qu'il est difficile de vérifier la gestion de ceux qui sont encore au pouvoir, il relève tout aussi d'un rêve que de vouloir attendre le départ hypothétique de cette équipe pour procéder à la vérification des biens. Les dignitaires du régime et leurs « protégés » des sociétés et offices

auront eu le temps de se blanchir par des opérations de tous genres. La seule façon de les prendre de vitesse et de les traîner devant la justice pour qu'ils répondent de leurs actes détestables reste une vérification immédiate. Les populations pourront se frotter les mains, si la plupart des mauvais génies sont épinglés et rendent gorge. Le mouvement est enclenché et il est irréversible. Il se joue un jeu très subtil orchestré par les affameurs du peuple et qui consiste à saper le moral des membres de la commission. Il convient d'être très vigilant et d'éviter de tomber dans ce piège. Les membres de la commission eux, sont sereins mais ils ont besoin de la confiance et des encouragements du peuple. M. René Ahouansou a déclaré récemment : « Ils disent qu'ils auront ma peau. C'est des histoires. Personne n'aura ma peau ». Le scandale et le crime que constitue ce pillage de l'économie et des finances publiques ne pourront pas être étouffés.

Ainsi, et au regard de la masse d'informations, de preuves déjà collectées par cette commission de vérification des biens, on doit comprendre que l'entreprise n'est pas vouée à l'échec, mais est plutôt porteuse d'espoir car elle débouchera sur l'instauration de la transparence et de la rigueur dans la gestion des affaires publiques.

SOLUTION AU JEU DES 7 ERREURS. de la page 5

- 1°) — La queue de l'animal.
- 2°) — Le nez de l'animal.
- 3°) — L'enveloppe cuite des testicules de l'animal.
- 4°) — L'herbe entre les pattes postérieures de l'animal.
- 5°) — La lame de la lance.
- 6°) — Les cheveux de l'homme.
- 7°) — Les feuilles sous le pied droit de l'homme.

MULTIPARTISME

(Suite de la page 6)

que c'est dans cette voie que nous devons poursuivre notre réflexion et nos efforts, afin d'instaurer dans le pays un climat de confiance réciproque, de paix et de concorde qui facilite l'acceptation des différences et la conjugaison des volontés et des énergies.

Ainsi la constitution devrait stipuler que tout acte de discrimination raciale, ethnique, régionale, ou religieuse est interdit et sera puni par la loi.

MIEUX VAUT EN RIRE

GROS MALIN

Détondji demande au professeur — Monsieur, est-ce que vous punissez pour quelque chose qu'on n'a pas fait ? — Certainement pas — Alors, ça va, parce que je n'ai pas fait mes devoirs.

A L'ECOLE

Citez-moi un exemple de corps insoluble dans l'eau. Un poisson, monsieur.

AH ! ZUT !

Dimanche, petit Christian Dagbé, qui va à la messe tout seul, tient serrées dans sa petite main deux pièces de monnaies que sa mère lui a données. L'une est pour la quête. L'autre, pour s'acheter un gâteau à la sortie de l'église. Chemin faisant, il trébuche sur une pierre. Une pièce lui échappe, roule dans le caniveau et disparaît dans la bouche d'égout. Petit Christian se relève, regarde la pièce qui lui reste et constate : Ah ! Zut ! C'était justement celle pour la quête !

C'EST RENTABLE !

Un cultivateur, connu pour son avarice, est venu s'installer dans une région souvent ravagée par des tornades. Effrayé par le récit des désastres passés, il s'est décidé à faire construire un abri souterrain et s'y précipite chaque fois que le ciel s'assombrit et que le vent se lève ; mais il constate, en remontant, qu'il n'y a pas eu de tempête. Aurait-il, pour la première fois de sa vie, gaspillé son argent ?

Un jour, émergeant de son abri après une alerte, il trouve sa maison et sa grange rasées. « Enfin ! Comme ça, c'est rentable ! » s'écrie-t-il.

SOLUTION DU JEU LE BENIN EN MOTS CROISES de la page 5

Horizontalement.

- 1. Mono. — 2. Ouémé. — 3. Atacora. — 4. Sot. Eva. — 5. Aisé. Axes. — 6. Crévé. Hi. Nis. — 7. Eleva. Idées. Lec. — 8. Déversoir. Event. — 9. Ere. Eure. Té. — 10. NCN. En. Assouvis. — 11. Sic. As. Enfer. — 12. Ignarex. — 13. Neiges. As. — 14. Eva. Is. Cm. — 15. pointés. — 16. Adrés. — 17. Obi. VI. — 18. Nonnes. — 19. Tuée. — 20. Ar. Fée. — 21. Ira. Ps. — 22. Ruiné. — 23. Dali. — 24. Mie. EV. — 25. Fêter. — 26. Ino. Ute — 27. Etuve... 28. Est. — 29. Sot. Ad. — 30. Cotonou.

Verticalement.

- 1. Eden. — 2. Clercs. — 3. Revenir. — 4. Eve. Ep. Fier. — 5. Avarie. Involontairement. So. — 6. Asie. Nageai. Bourne. Itou. Ot. — 7. Motoy. Ios. ENI. Naine. Aidée. Véro. — 8. Ouate. Di. Agité. Nef. Na. Ruc. — 9. Néc. Hères. Réserve. Epelé. Tao. — 10. Omo. Aie. Usées. Stismes. Ivres. Du. — 11. Eres. Serons. — 12. Aven. Veuf. Ami. — 13. Asile. Vers. —

APPROCHES THEOLOGIQUES DE SACRIFICE LES RELIGIONS TRADITIONNELLES AFRICAINES

INTRODUCTION

A divers degrés de maturité et d'élévation spirituelle, l'Eglise africaine, comme bien d'autres Eglises, et dans le souffle régénérateur du Concile Vatican II, éprouve de plus en plus le besoin de vivre et d'exprimer sa foi en intégrant les nombreuses richesses culturelles et spirituelles dont Dieu l'a dotée. L'effort se fait, dans divers sens, d'inculquer la foi de l'Eglise africaine, et c'est là une aspiration légitime et un impératif de foi pour la nécessaire réalisation de la catholicité de l'Eglise.

C'est dans cette perspective que voudrait s'insérer la modeste contribution de notre réflexion sur le Sacrifice tel qu'il est vécu et accompli dans nos religions ancestrales. Nous souhaitons qu'elle puisse aider à éclairer la conscience des chrétiens sur l'attitude à adopter vis-à-vis de la pratique sacrificielle, tout en restant authentiquement chrétiens et africains.

Il nous faudra, pour ce faire, partir d'une brève étude anthropologique du sacrifice pour ensuite en dégager les connotations théologiques et spirituelles dans le cas spécifique des sacrifices dans les religions africaines.

I — PLACE DU SACRIFICE DANS LA VIE DE L'HOMME RELIGIEUX.

Dans l'Histoire des Religions, le sacrifice apparaît comme « le signe sensible d'une attitude adoratrice » (1) et dans cette perspective, il est un véritable acte religieux. Dans son essence, le sacrifice serait alors l'offrande, à la divinité, d'une chose ou d'un être vivant dans le but de la reconnaître comme maître souverain des biens que l'on offre (prémices d'animaux, de récoltes, immolation d'enfants, d'hommes...). L'exemple du judaïsme est frappant où nous trouvons une gamme importante de prescriptions rituelles pour tels sacrifices ; les coutumes religieuses de nombre de peuples africains comportent aussi des prescriptions d'offrande de prémices ou de produits naturels, animal ou végétal, aux divinités. C'est bien le cas du « Teja hühü » (offrande des prémices d'igname) aux diverses divinités par leurs adeptes chez les Fons d'Abomey.

La pratique sacrificielle constitue donc pour l'homme un acte d'offrande, d'adoration intérieure et comporte même une participation à l'offrande grâce à un repas sacré des participants. (2) Aussi saint Augustin en donne-t-il une juste définition lorsqu'il dit que « le véritable sacrifice n'est toute action dont l'adhésion à

Dieu dans une sainte union. » (3) A cela, saint Thomas d'Aquin ajoute un sens plus profond en écrivant : « (Dans le sacrifice)... notre esprit s'offre à Dieu comme au principe de sa création, comme à l'auteur de son action et comme à sa fin béatifiante. » (4)

Succinctement exprimée, la portée anthropologique du sacrifice que l'on pourrait dégager des considérations précédentes s'annoncerait dans les quelques points suivants :

- Dans la pratique sacrificielle, l'homme apparaît comme un être en quête de communion avec le divin et donc toujours ouvert à un plus-que-soi.
- Par le sacrifice, l'homme s'établit dans une dynamique de tension et de dépassement de soi, vers le divin et le spirituel auquel il aspire fondamentalement à communier.
- La pratique sacrificielle révèle l'homme comme un être de désir, tout tourné vers le divin dans un acte d'adoration et de gratuité, mais pour capter souvent les « grâces » de ce Tout-Autre toujours inaccessible.

En un mot, dans la liturgie sacrificielle, l'homme dit sa finitude et son indigence et opère le dépassement nécessaire ; il s'offre en offrant...

Dans cette riche perspective, comment l'homme chrétien africain doit-il assumer cette soit fondamentale et originelle dans la cohérence avec lui-même, c'est-à-dire, en usant de toutes les richesses culturelles et religieuses constitutives de son être ?

II — LE SACRIFICE DANS LES RELIGIONS AFRICAINES : SENS ET PORTEE THEOLOGIQUES

N'ayant pas en vue d'entrer dans une étude du rituel des sacrifices africains, qu'il nous soit permis d'en parler au singulier pour en signifier, chaque fois, la pratique et le sens inhérent. De plus les réflexions inscrites dans cette partie ne sauraient avoir un caractère purement général ; c'est pourquoi il nous faut préciser qu'elles sont plutôt sous-tendues par l'observation des sacrifices pratiqués dans les religions traditionnelles du Sud-Bénin. Ces réserves faites, tentons de cerner ce que comporte le vocable « sacrifice » dans les mentalités africaines.

Il semble que parler de « sacrifice » en Afrique ouvre un double registre de réalités, comme dans bien d'autres civilisations d'ailleurs.

D'une part, le sacrifice évoque diverses attitudes, comportements

et pratiques de la vie courante et, d'autre part, il fait référence à un contexte plus spécifiquement religieux.

Dans la vie courante, sont perçus comme sacrifice au sens large les actes de charité, les renoncements volontaires ou non, les gestes de partage, les dons non prescrits offerts aux voduns et aux

Ainsi vécu, le sacrifice rituel comporte plusieurs caractéristiques :

- Il traduit une aliénation de l'homme à des forces naturelles hostiles qu'il faut conjurer et dont il faut s'approprier la puissance et les faveurs.
- Il fait de l'homme, non un être disponible et favorable aux largesses divines, mais un captateur des influences divines maîtrisées par les moyens du sacrifice ; l'homme est un lutteur.
- Le sacrifice, certes, ouvre l'homme à un plus-que-lui-même, mais il s'agit plutôt d'une réalité que la Sociologie religieuse dénomme le « tremendum fascinosum », cela même qui fascine l'homme en même temps qu'il le terrifie. Partant, la pratique sacrificielle établit l'homme plutôt dans une relation religieuse « sans cœur » ; les calculs d'intérêts sont omniprésents et sous-jacents à toutes les démarches religieuses.

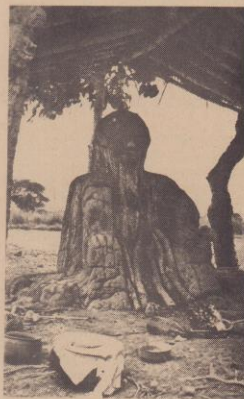
Il faut donc reconnaître que le sacrifice cultuel ainsi pratiqué constitue un détournement de l'adoration véritable que, dans sa lettre aux Romains, saint Paul ne fait économie d'aucun mot pour dénoncer et fustiger (cf. Rm. 1, 18-32).

Enfin, ce qui s'inscrit dans un contexte religieux de superstition et de conditionnement psychologique, ne saurait être qu'un moyen de gain facile pour les détenteurs de la science des oracles et l'homme est inévitablement exposé à leur escroquerie et rapacité.

Pour nous résumer, qu'il nous suffise de procéder à une observation de deux ordres qui prennent en compte tout ce qui précède :

Tout d'abord, dans la pratique des sacrifices rituels, la richesse spirituelle de l'homme africain « incurablement religieux » se trouve avilie, pervertie, mal assumée et comme étouffée dans la coquille. Il en résulte un climat d'insécurité et de peur dans les religions africaines. La pratique sacrificielle traduit une crise de confiance de foi... avec la divinité, on ne sait jamais. En fait, l'homme n'est pas normalement épanoui dans ses rapports avec le Tout-Autre.

Toutefois, la pratique sacrificielle exprime cet essentiel irréductible au cœur de l'homme africain : la positive attitude intérieure d'ouverture à une source de bénédiction. Par les sacrifices est sans cesse établie une relation de « coopération », de « soumission adoratrice » avec le divin. Bien que ce soit souvent pour des fins d'abord matérielles et temporelles



esprits (àgbán ná vodún), la remise d'une peine ou le pardon d'une offense etc.. En ce sens, les expressions fons suivantes : « sò nùdè sò sàwù ; sò sàwù » prendre quelque chose dans l'esprit de sacrifice ; « jo àgbán nù vodún mton » (offrir quelque chose à son vodún) ; l'expression empruntée : « biò sàla » (faire aumône de quelque chose, un mets...) expriment l'accomplissement d'un sacrifice tout autant que l'aide apportée à quelqu'un, le secours offert, l'aumône donnée... Cette forme de sacrifice se caractérise essentiellement donc par la gratuité, le désintéressement, l'exercice de la miséricorde et la charité.

Mais d'un autre côté, l'accomplissement du sacrifice implique, ipso facto, un rituel et un contexte cultuel. Le sacrifice devient alors une exigence à satisfaire en vue d'obtenir une faveur divine. Quel en est donc le « mécanisme » ? Au départ, on constate une anomalie dans le déroulement de la vie ou des affaires ; on se rend compte de l'action d'une force hostile. De là le recours à la consultation de l'oracle (fà), qui détermine la force hostile en réaction, ses exigences et ce qu'elle réclame ; ensuite le devin (Bokón), interprète de l'oracle, prescrit le sacrifice à accomplir, pour apaiser la force surnaturelle hostile et se la concilier. Ce sacrifice consiste bien souvent en l'immolation de victimes et l'offrande de produits sacrificiels.

Il subsiste une indéniable disposition intérieure favorable à l'accueil de la grâce...

EN GUISE DE CONCLUSION : ATTITUDE PASTORALE.

« N'allez pas croire que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes... Je ne suis pas venu abolir, mais accomplir », déclare Jésus en Mt. 5, 17 : son attitude vis-à-vis des pratiques religieuses de son peuple est ainsi clairement exprimée et l'ordre qu'il enjoint au lépreux qu'il guérit en Mc. 1, 40s. est typiquement significatif. Il ne vient ni détruire la Loi, Dt. 4, 8s. (et toute l'économie ancienne), ni la consacrer comme intangible, mais lui donner par son enseignement et son comportement une forme nouvelle et définitive, où se réalise enfin en plénitude ce vers quoi la Loi acheminait » (5). Le christianisme catholique rejeterait-il donc en bloc toutes les pratiques sacrificielles des religions africaines ? Prenant en compte la portée anthropologique et théologique que nous venons de dégager, il nous semble de bon aloi d'observer une attitude de tolérance et de discernement.

Discernement pour accueillir et promouvoir tout ce qui ne jure pas avec la foi chrétienne : cette fondamentale et originale attitude intérieure d'ouverture au Divin, pour en accueillir les grâces, le sens de la gratuité envers le prochain (exercice de la charité) et envers le divin (offrandes votives et autres), la relation de permanence expectative avec le divin etc. Mais discernement aussi pour reconnaître et rejeter tout ce qui entraîne à communier avec Satan ; et disons-le, hélas, cet aspect semble dominant dans les sacrifices africains. Et il est malheureusement entretenu et cultivé par le syncrétisme de nombre de chrétiens africains.

L'attitude de tolérance conduirait à user du fruit de l'exercice du discernement. La part des choses faites, il conviendrait de connaître à fond les éléments positifs recueillis, l'intuition religieuse en l'occurrence, pour les purifier et les intégrer à un rituel chrétien de liturgie d'action de grâce, de supplication, de louange etc..., le tout structuré autour de la célébration de la Parole. Mais, d'où naît le besoin de la création d'une telle liturgie ? objecterait-on. Nous suggérerions simplement que, répondant aux aspirations de l'âme africaine et célébrant la foi au Dieu Trinité, elle pourrait pallier à bien des pratiques syncrétiques insatisfaisantes. Et dans ces conditions, les offrandes de fidèles, jointes à l'attitude religieuse intérieure, auraient une signification spécifiquement chrétienne.

Voilà pourquoi, aux cas extrêmes où les recherches et réflexions mettraient à jour une incompatibilité radicale et totale entre la pratique sacrificielle africaine et la foi chrétienne, il faudra opérer la rupture nécessaire et créer une liturgie proprement chrétienne qui réponde pleinement à cette exigence et aspiration naturelle

(Lire la suite à la page 10)

UNE NOUVELLE CHAPELLE A HEKANME



Le 7 janvier 1990, Son Excellence Monseigneur Christophe Adimou, Archevêque de Cotonou, est allé procéder à la bénédiction et à l'inauguration de la nouvelle chapelle Saint-Joseph de Hekanmé.

Mais que signifie Hekanmé et où se situe ce village, cette communauté chrétienne et quel a été son cheminement dans l'évangélisation ?

Le porte-parole de la population, Monsieur Robert Gheffé nous le dit dans son allocution à la fin de la célébration :

« Hekanmé signifie au milieu des 'Hé', cet arbre épineux, difficile d'accès. C'était une localité fortement enclavée. Il a fallu le Père Durand, aidé des populations, pour construire le premier pont qui, aujourd'hui encore, lui permet de communiquer avec les localités d'alentour. »

« — Le début de l'évangélisation de Hekanmé remonte à 1929 par les Pères des Missions Africaines qui rayonnaient à partir de Calavi. Il fallait aux premiers chrétiens de ce village une foi inébranlable, une détermination de Saint Paul pour effectuer, avec les moyens du bord, et le plus souvent à pied, les 42 Km qui les séparent de Calavi pour assister aux offices religieux. »

« Dès 1932, on commença à dire la messe sous un apatam et on amorça au même moment la construction d'une chapelle aux murs en terre de barre. Elle fut terminée en 1940. »

« Cette chapelle demeure là non loin de la nouvelle église, comme témoin des temps et laisse la place à cette splendide bâtisse, la Maison de Dieu parmi nous que nous jubilons d'inaugurer ce jour. »

Les ouvriers qui piochèrent dans cette vigne du Seigneur furent, après le Père Lucien Hounonbé qui y célébra une de ces messes de prémices en 1932, les révérends Pères Barreau, Cousteix, Daniel, Riquel (qui ouvrit une école catholique à Hekanmé en 1953), Damase Agbodoyétin, Philibert Tchibozo, Codard, Domas, tous venaient de Calavi jusqu'en 1967, l'année où le Père Durand fut installé Curé de Zé. Au départ de ce dernier, Hekanmé fut rattaché à la paroisse d'Allada dont le Curé, le Père Penon, prit la charge de notre village.

Mais, honorables invités, on ne peut parler de l'évangélisation de Hekanmé sans s'arrêter sur les noms de deux missionnaires dont l'abnégation

et le zèle pour l'expansion de la Bonne Nouvelle ont pour jamais gravé leur souvenir dans les cœurs des gens de toute la région : les Pères Durand et Prat.

« Le dévouement du Père Durand est sans limite ; on le voit soigner les malades, conduire à l'hôpital les cas graves ; il n'hésite pas à assister jusqu'aux femmes en couche, et j'en passe. » Nous avons dit plus haut que c'est à lui que Hekanmé doit le pont qui l'a désenclavé. »

« Je ne voudrais pas énumérer les œuvres du Père Prat, au Bénin ; je n'en ai pas la compétence, elles sont énormes. Le parcours de son ministère



M. Robert Gheffé

re dans notre pays est jonché de constructions d'églises et de chapelles. Je voudrais simplement saisir l'occasion qui nous est offerte pour lui dire merci d'avoir envoyé nombre de nos frères délaissés au village se former à un métier dans des ateliers ; merci pour nous avoir foré des puits et obtenu la construction d'un complexe de santé qui ne tardera pas à venir chez nous. »

« Hekanmé a aujourd'hui 60 ans d'évangélisation. Sur environ 6.000 habitants que compte le village, plus de 1.000 aujourd'hui sont chrétiens. Le grain semé a poussé. La région peut se réjouir aujourd'hui d'avoir donné quatre prêtres à l'Eglise du Bénin (Lucien Hounonbé, Bernard Dossou, Antoine Ganyé, Julien Aniou) et une dizaine de religieuses. Mais l'œuvre qui reste à accomplir est gigantesque. »

Ensuite, l'orateur remercia Monseigneur l'Archevêque pour sa sollicitude à l'égard de la population

de cette région. Il fit une adresse à tous ceux qui ont aidé à l'érection de cette église notamment le Père Rudolf Låken, un Allemand. Puis il conclut :

« Une inauguration n'est pas une fin, c'est même un commencement et c'est pourquoi je souhaite que vous soyez toujours aussi nombreux à nos côtés pour que vive l'Eglise de Jésus Christ qui est à Hekanmé. »

PAYS-BAS : INSTITUT CATHOLIQUE INTERNATIONAL SUR LE MARIAGE ET LA FAMILLE

En réponse à une attente du Pape et après avoir demandé l'avis de plusieurs évêques dans différents pays, Son Excellence Monseigneur Johannes Gijzen, évêque de Roermond aux Pays Bas, a pris l'initiative de fonder dans son diocèse un Institut catholique international d'études sur le mariage et la famille. Cet institut, dédié à Marie, ouvrira ses portes en octobre 1990 dans le cadre de l'ancienne abbaye de Rolduc, Limbourg néerlandais, à 10 Km d'Aix-la-Chapelle (R.F.A.).

Cet institut, à vocation internationale, explique S. Exc. Mgr Gijzen, s'adressera d'abord à des étudiants d'Autriche, de Suisse, d'Allemagne, d'Alsace-Lorraine, du Luxembourg, de Belgique, des Pays-Bas, de Grande-Bretagne, d'Irlande et de Scandinavie. On attend des étudiants d'autres pays d'Europe et d'Amérique du Nord. L'enseignement se donnera en allemand et en anglais.

L'évêque de Roermond, qui sera le grand chancelier de l'Institut, souligne aussi qu'on y prodiguera une formation ecclésiale, dans la ligne de la « conception de l'homme et de la doctrine du mariage qui sont celles de l'Eglise catholique romaine ». Cette formation, en outre, sera académique : elle débouchera sur des diplômes de licencié et docteur en théologie du mariage et de la famille ; licencié et docteur en sciences conjugales et familiales ; on y obtiendra également un diplôme en pédagogie, pastorale et catéchèse du mariage et de la famille.

La formation proposée dans cet institut strictement « catholique-romain » poursuivra quatre objectifs : une approche interdisciplinaire du mariage et de la famille par la philosophie, la théologie et les sciences humaines ; une formation spirituelle des étudiants, qui mèneront une vie communautaire avec les professeurs et les accompagnateurs, dans le cadre de Rolduc, où se trouve également le Séminaire de Mgr Gijzen ; une préparation à l'accompagnement pastoral des familles « afin qu'elles puissent se rapprocher du modèle de famille que le Créateur a voulu dès le 'commencement' et que le Christ a renouvelé par sa rédemption » ; enfin une formation des jeunes et des adultes à un engagement social visant à « bâtir un monde vraiment humain, fondé sur des principes chrétiens ».

Outre l'enseignement ordinaire, l'Institut organisera également des congrès, cours d'été et autres sessions pour permettre à des étudiants venus de divers pays « d'approfondir la doctrine catholique du mariage et de la famille ».

LA JEUNESSE CHRETIENNE AUJOURD'HUI

(Suite de la page 3)

Paul et des chrétiens de la première génération.

Les jeunes ont une place de choix dans l'Eglise, car ils sont l'espoir et l'avenir de l'Eglise. On les voit dans les églises et dans les communautés chrétiennes, offrant royalement leur temps et leur talent, leur cœur et leur foi pour animer les célébrations liturgiques. Le cas de Ouidah ici est un exemple palpable. Leur part à la catéchèse et à l'animation spirituelle des paroisses est sans contexte d'une grande importance. Ce rôle des jeunes, si les Curés le stimulent et le créent, bon nombre de nos paroisses seraient très dynamiques et très organisées. Le mal et le drame, si on peut ainsi parler, c'est que nos responsables n'ont pas confiance dans l'initiative et les décisions des jeunes. Il est vrai, les jeunes déçoivent vite. Mais est-ce pour autant une raison de les écarter de la vie des paroisses ? Le mieux, à notre avis, serait de mettre les jeunes à l'épreuve, de leur laisser la possibilité d'agir et d'organiser et, lorsqu'il y aura de grandes exagérations, les reprendre en leur donnant les conseils appropriés. Et c'est cela la formation de la jeunesse. Mais si la jeunesse doit être étiquetée et classée une fois pour toute, ceci est très mauvais et ne favorise en rien le développement du Corps mystique du Christ.

Dans ses différentes constitutions et décrets, le Concile Vatican II a accordé une grande place à la jeunesse et à son rôle dans l'Eglise. Et c'est cela que le Synode des Evêques (Rome, octobre 1987), sur la place et le rôle des Laïcs dans l'Eglise, a mis en relief, lorsqu'il s'agit de la part des jeunes dans l'Evangélisation. Dans sa déclaration sur l'Education chrétienne, le Concile a affirmé que les jeunes sont l'espérance de l'Eglise (7). Il demande aussi qu'on les forme à un esprit de paix et qu'on les éduque. Ceci est l'œuvre des Pasteurs, Prêtres et Evêques. De toutes les façons, l'importance de la jeunesse dans l'Eglise est indéniable, et les bons fruits de son activité profitent non seulement à l'Eglise, mais aussi la société toute entière.

La jeunesse chrétienne face à la foi, c'est la jeunesse chrétienne qui lutte, qui œuvre pour la fortification de sa foi, c'est la jeunesse avide de rendre service à l'Eglise, la jeunesse qui veut se connaître et qui veut savoir ce qu'elle doit faire pour être vrais témoins du Christ et utiles à la Nation. Il ne s'agit pas de plaire pour plaire, c'est la jeunesse consciente qui veut être utile. Il n'est pas question ici de la jeunesse pervertie et corrompue, de la jeunesse dépravée, sans pudeur et sans égard pour le respect de la vie, respect des anciens et des valeurs traditionnelles et religieuses. Cette jeunesse, son cas est un autre problème et mérite d'être pris à part et d'être analysé en tenant compte de tous ses aspects et de toutes les nuances qu'il présente. Ici pour le moment, notre problème c'est celui de la jeunesse militante qui veut toujours agir, qui veut vivre vraiment sa foi dans son état actuel. Et c'est cela l'essentiel de ce qui nous intéresse dans notre étude.

de. Voilà pourquoi nous essayerons de voir ce qu'est la foi, ses exigences et comment la vivre aujourd'hui en tant que jeunes chrétiens.

B — QU'EST-CE QUE LA FOI ?

Pour des jeunes chrétiens que nous sommes, il n'est plus besoin sans doute, de faire un long développement sur la foi, car, pour nous, il est révolu ce temps où la foi se présentait comme un acte purement théorique. Maintenant c'est la pratique de la foi qui nous importe. Et comme l'Apôtre Saint Jacques le disait, « montre-moi ta foi qui n'agit pas. Moi, c'est par mes actes que je te montre ma foi » (Jc 2, 17-18). D'où nous pouvons dire que la définition de la foi chez la jeunesse est un acte, une œuvre, une vie. Cependant, il ne serait pas superflu de faire une approche de définition.

a) Essai de définition

Avec le Pape Jean-Paul II, commençons par dire ce que la foi n'est pas avant de dire ce qu'elle est. « La foi n'est pas un joli vêtement pour le temps de l'enfance. Elle est un don de Dieu, un courant de lumière et de force qui vient de lui et doit éclairer et dynamiser tous les secteurs de la vie, au fur et à mesure qu'elle s'enracine dans les responsabilités » (8). Voilà une question bien claire. Il ne s'agit pas de croire que le simple fait d'aller à la messe suffit et que la pratique fréquente des sacrements suffit pour se garantir le ciel. Non, ce n'est pas cela la foi. Elle doit être traduite par les œuvres, et pas des œuvres à afficher, mais dans l'humilité et la discrétion. Car il est dit : « Que ta main gauche ignore ce que fait ta main droite ». Et comme le dit le Pape, si la foi est un courant de lumière et une force, elle doit se traduire dans les œuvres et à travers toute l'existence du chrétien, sinon ce serait une foi morte comme le disait Saint Jacques. Et croire, c'est agir, c'est réussir sa vie. « Croire, c'est entrer dans la famille du Christ (Eglise), c'est devenir membre de son corps, témoin de son amour. »

C'est faire sienne la foi de l'Eglise, apprendre d'elle ce qu'elle est, ce qu'elle dit, et témoigner de son message et de sa vie. Témoigner du message de la vie de l'Eglise, c'est ce qui nous regroupe, ce matin, ici, et nous tirerons un grand profit de ce temps d'entretien et de partage si nous nous mettons devant le Seigneur pour faire la vérité sur notre vie de foi et notre relation avec lui. Et d'ailleurs, c'est pourquoi nous devons rendre grâce à Dieu pour la foi qu'il nous a donnée et demander plus de force pour être fidèles à notre engagement à la suite du Christ.

b) Les différentes exigences de la foi

La foi exige de nous une conversion permanente, car c'est au jour le jour que nous devrions nous remettre en cause devant Dieu et chercher à améliorer notre vie. Il

s'agit donc pour nous, de vivre de l'espérance des enfants de Dieu, de dépasser nos limites et tendre vers notre épanouissement définitif.

Sur le chemin de la foi, il n'y a pas d'état intermédiaire, et l'Apocalypse, 3, 15-16 souligne bien qu'il faut être chaud ou froid. Il n'y a pas de juste milieu, sinon on est vomé. La foi étant une adhésion réelle et sans faille à la famille du Christ, nous avons le droit et le devoir de lutter pour la construction de l'Eglise, corps mystique du Christ. Tous les baptisés ont cette obligation et celui qui s'y dérobe n'est pas digne d'être appelé chrétien. La foi exige aussi de nous, la pratique des vertus comme l'humilité, la pudeur chrétienne, la crainte de Dieu, la charité et pourquoi pas l'obéissance, la pauvreté et la chasteté. Si croire, c'est lutter, on ne peut pas lutter sans porter sa croix avec le Christ. Et cette croix c'est celle de la souffrance, de la maladie, de nos difficultés quotidiennes, de nos incompréhensions, de nos persécutions, de toutes nos luttes. Il s'agit donc d'accepter toutes les situations comme Job, jadis dans la Bible. Marie est pour nous un exemple et un modèle à suivre dans ce domaine. Elle nous montre comment prononcer quotidiennement notre FIAT, c'est-à-dire notre OUI, et comment accepter les épreuves et les situations affligeantes et désespérantes. Pour nous, mettre les pas dans ses pas, serait déjà faire l'essentiel.

La foi suppose l'amour du prochain, le respect de l'autre et de la vie. Le respect de la vie c'est le respect de soi et de tout être vivant, en commençant par le fœtus qui vit dans le sein de sa mère. L'Eglise est intransigente sur cela, et nous nous devons de vous le rappeler. Respecter la vie, c'est ne pas éteindre la brindille qui fume, ne pas écraser le roseau froissé. En un mot les exigences de la foi, ce sont les exigences de toute la vie chrétienne. C'est pourquoi on dit qu'être chrétien est chose difficile. C'est dur, il est vrai, mais la grâce de Dieu y aidant, nous la vivrons cette vie, et, si nous sommes fidèles, nous obtiendrons la récompense promise à ceux qui tiendront fermes dans la course.

c) Comment vivre la foi aujourd'hui ?

Pour nous jeunes, vivre la foi aujourd'hui, c'est une chose à la fois facile et difficile. Il s'agit pour nous de traduire dans notre vie quotidienne cette foi et la vivre dans les secteurs de notre vie et dans nos responsabilités.

C'est comme vous le faites déjà, militer à chaud pour la venue du règne de Dieu dans le monde. C'est aussi comme vous le faites, prendre sa place dans l'Apostolat, la catéchèse et l'animation spirituelle des paroisses. Vivre sa foi aujourd'hui, c'est vouloir et chercher à être saint comme le Père céleste est Saint. C'est vouloir être parfait, même dans ce monde dépravé, monde du sexe, de la drogue et de l'argent. C'est être témoin du Christ. Vivre sa foi aujourd'hui, c'est faire la vérité autour de nous et en nous. C'est être vrai et véridique. C'est être franc à l'école, au service, à l'atelier, au mar-

ché, au champ et partout ailleurs où le devoir de la vie et le service de la patrie nous appellent. Il s'agit d'attirer à la foi, les jeunes avec qui nous jouons et travaillons et qui ne connaissent pas encore le Christ. C'est ce qu'on appelle l'apostolat du milieu par le milieu. Le monde des jeunes, dit-on, est un monde de rusés, de roublards et de retors, un monde dépravé, sans pudeur et sans respect. Nous ne voulons pas faire de jugement sur ces qualificatifs. Ce dont nous sommes sûrs, c'est qu'il faut des jeunes pour catéchiser les jeunes, des jeunes pour corriger les jeunes. Et pour paraphraser Jean-Paul II, nous dirons : Jeunes, vous êtes vos propres missionnaires.

Vivre sa foi aujourd'hui, c'est comme le dit le concile Vatican II, dans son décret sur l'apostolat des laïcs au paragraphe 31, c'est avoir le sens de l'obéissance et de l'amour de l'Eglise. C'est apprendre à dialoguer avec les adultes (paragraphe 12). Vivre sa foi, c'est aussi être à l'écoute de l'Esprit Saint, et lui obéir. C'est par exemple accepter la vocation sacerdotale et religieuse si l'on en ressent l'appel. Pour nous jeunes aujourd'hui, vivre sa foi, c'est avoir confiance en Dieu et en l'avenir, c'est aussi compter sur notre dynamisme, notre générosité, notre imagination et notre sens de créativité. C'est ne plus voir l'univers unilatéralement, mais savoir faire flèche de tout bois, savoir vivre et réussir sa vie. Il s'agit donc de se défaire des vieilles mentalités où l'école et les études sont prises comme les seuls moyens de réussir sa vie. Il s'agit donc de se rendre compte qu'il n'y a pas de sots métiers.

Vivre sa foi aujourd'hui, c'est une tâche noble et digne, même s'il faut souffrir et rencontrer d'énormes difficultés. C'est, en un mot, comme nous l'avons dit ci-dessus, vivre en chrétien, en vrai chrétien du XXème siècle, comme l'indiquait le titre d'un ouvrage du Père Jean-Marie Aubert « Vivre en chrétien au XXème siècle », ouvrage en deux tomes.

Et nous verrons maintenant, pour suivre, la deuxième partie de la causerie, la jeunesse chrétienne et sa formation. C'est-à-dire, comment humainement et spirituellement, la jeunesse doit être formée et doit s'auto-former, pour une vie de foi et une existence de plus en plus conforme à l'Esprit de l'Evangile.

Abbé Sylvestre Tchêkê

(7) Concile Vatican II, Centurion 1967
Paris, P. 702 paragraphe 2

(8) Jean-Paul II : Discours en Afrique.
P. 287

(9) P. Th. Villaca, Plaque : Je prépare
ma profession de foi (P. 13)

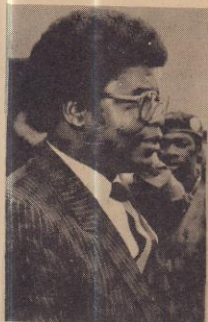
ACHETER, LIRE ET FAIRE
CONNAITRE LE JOURNAL
« LA CROIX DU BENIN »
C'EST TRAVAILLER
A SA SURVIE

L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS...

LIBERIA

SAUVER UN REGIME
PAR LA VIOLENCE

En Afrique, on se maintient au pouvoir quoi qu'il en coûte, même au prix de sacrifice de vies humaines. Lorsque le peuple se met en colère ou que des exilés politiques tentent des coups de force pour renverser le régime en place, la répression et la tuerie semblent ne constituer malheureusement que la seule voie de recours. C'est vraiment dommage que l'on ne puisse encore opérer des changements pacifiques sur notre continent. Au Liberia par exemple, l'actuel président Samuel Doe a choisi, depuis son arrivée au



Président Samuel Doe

pouvoir en 1980 par un coup d'Etat sanglant, la manière barbare pour contrer toute tentative de contestation de son pouvoir. Il vient d'ailleurs de s'opposer une nouvelle fois par la tuerie, la répression barbare et sanglante.

Le dernier en date est l'insurrection armée d'insurgés dans la contrée de Nimba au nord-est du Liberia. Des villages rasés, des maisons calcinées et des sentiers encore jonchés de cadavres : voilà le constat des observateurs arrivés sur les lieux. Depuis le 24 décembre 1989, veille de la commémoration de la nativité de l'enfant Jésus, des troupes gouvernementales ont commencé à mener des opérations qualifiées là-bas de

« nettoyages ». Nimba est une région frontalière entre le Liberia, la Guinée-Conakry et la Côte d'Ivoire, une région par où seraient rentrés des putschistes pour évoluer vers Monrovia, la capitale, afin de renverser le régime de Samuel Doe. Ce dernier a sauvé son pouvoir, mais au prix de sacrifice de vie d'innocentes populations. Plusieurs centaines de morts, selon les observateurs sont enregistrées et il y aurait à la date du 25 janvier 1990 plus de 50.000 réfugiés en Côte d'Ivoire et en Guinée-Conakry.

Prises en otage par les insurgés, les populations de la région ont été considérées par le gouvernement libérien comme des complices et traitées comme tels. Celles qui ont pu éviter la spirale de la violence ont pris la fuite.

La région de Nimba est encore une fois le théâtre d'une tentative de coup d'Etat. Plusieurs autres enregistrées au cours du règne de Samuel Doe ont été conduites à partir de là. Nimba est d'ailleurs la région natale d'un général nommé Thomas Quiwonkpa, ancien compagnon de Samuel Doe et l'un des quatre inspirateurs du coup d'Etat d'avril 1980. En 1983, le général devait fuir le pays pour se réfugier aux Etats-Unis où il aurait de puissants ressortissants du Liberia hostiles au président Doe. En 1985, Quiwonkpa était revenu à la tête de putschistes partis de Nimba pour Monrovia. La répression en effet fut sanglante et le général lui-même fut découpé en morceaux. Depuis, d'autres coups d'Etat ont échoué, suivis de tuerie. C'est dire que Samuel Doe est prêt à tout pour « sauver » son régime. Il trouve toujours des ramifications et accuse souvent la Guinée, la Sierra-Léone, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire d'héberger des opposants libériens. Il vient d'ailleurs d'accuser la Libye et le Burkina d'être derrière le dernier coup. Si le Burkina Faso dément, la Libye, elle, ne dit mot.

En vérité, Samuel Doe est contesté dans son pays par une population privée de libertés fondamentales. Certains Libériens sont contraints à l'exil. Ce que Samuel Doe veut, c'est que les opposants à son régime se tiennent cois dans leur exil ou que les pays voisins lui livrent. Il a choisi la voie de la répression, de la tuerie. Il n'en faut pas plus pour être un tyran : l'histoire enseigne que même les tyrans finissent par mourir le plus simplement du monde, parfois même dans leur lit, ou se faire renverser de leur trône qu'ils disent inexpugnable.

que l'initiative se concrétise. Des tests ont été effectués sur les espèces de plantes retenues pour examiner leur teneur en substance curative et ces recherches ont été couronnées de succès. Celles-ci ont été complétées par une analyse en quantité toxique avant que les nouveaux produits soient recommandés, a déclaré le Dr Patrick Chisuku, directeur de ZMS.

L'Organisation Mondiale de la Santé estime que 1,5 milliard de personnes ont présentement accès aux seuls remèdes de la médecine traditionnelle. L'intégration de ces remèdes dans la médecine tant préventive que curative est un aspect de divers programmes en matière de santé.

EGLISE IVOIRIENNE SOLIDAIRE DES JEUNES :
UNE LETTRE PASTORALE DE Mgr AGRE INCITE
LES JEUNES A NE PAS SE DECOURAGER
FACE A LA CRISE

Difficile d'être étudiant en Côte d'Ivoire. 60-70 élèves par classe, la famille qu'il faut quitter dès la sixième pour aller étudier dans une école secondaire, les petits boulots qu'il faut alors effectuer pour survivre. C'est dans ce contexte que Mgr Bernard Agré, évêque de Man, a adressé une lettre pastorale aux jeunes de son diocèse à l'occasion de la dure rentrée scolaire en Côte d'Ivoire.

« La crise des Ivoiriens n'est pas seulement dans leur tête (...), souligne notamment Monseigneur Agré : elle se touche, elle se vit dans leur chair et dans leur esprit, beaucoup même désespèrent parce que, depuis quelques temps, cette crise s'approfondit ».

La crise économique est « dramatique » surtout pour « les plus vulnérables ». Les responsabilités se situent certes à l'extérieur avec « l'égoïsme des pays riches et des puissants ». Mais elles sont aussi internes : « gaspillages », « imprévoyances », « appétits démesurés de bien-être » : « cela peut se vérifier chez les dirigeants, d'accord, mais cela peut aussi se vérifier à tous les niveaux de la société. »

La crise économique ne doit pas cependant masquer les autres pauvretés. Ainsi la santé : « Ton peuple souffre, dans sa chair, à sa manière, les dix plaies d'Egypte », va jusqu'à dire Monseigneur Agré. Il met en garde « contre les officines d'apprentis sorciers qui (...) promettent facilement la panacée inédite ».

Il y a aussi la crise intellectuelle : « Voici des intellectuels vite essouffés, de moins en moins capables d'inventions et d'attitudes prophétiques libératrices de l'homme. » La morale, elle aussi, en prend un coup. On ne fait « plus de différence entre le vrai et le faux, entre le permis et le défendu, entre les exactions et le droit. Les interventions généralisées promeuvent souvent des incapables ».

Au plan spirituel, Monseigneur Agré regrette « le vide religieux » qui « pousse aux pratiques ésotériques vaines et aliénantes », ainsi que « la fringale de religions nouvelles ». Il ne termine pas cependant sur un simple constat. « Cesse les jérémiades », demande-t-il, incitant chaque jeune à y mettre du sien. « En ces temps de grande pauvreté, il appartient à toi aussi de gérer la solidarité africaine. »

Et en ces circonstances, précise-t-il enfin, « les croyants, les chrétiens ont un rôle important, décisif, à jouer. Là où l'on baisse les bras, jette à la volée tes germes d'espérance ».

Inde: la bible à la télévision.
Une série en 39 épisodes

Les téléspectateurs indiens pourront voir prochainement la Bible sur leur petit écran : elle leur sera en effet présentée en une série de 39 épisodes. Comme l'a récemment annoncée Radio Vatican, les prises de vue pour la chaîne de télévision d'Etat « Door-

dashan » ont commencé en octobre.

C'est un vétéran de la télévision indienne, Appachan, qui s'occupe de la production : Appachan appartient à la minorité chrétienne qui, en Inde, ne représente que 2,5 % de la population. L'initiative de filmer la Bible a été prise suite au grand succès public de deux autres super-productions consacrées au sanskrit, « Mahabharata » et « Ramajana ».

APPROCHES
THEOLOGIQUES

(Suite de la page 8)

que porte l'Africain : la jonction de soi au divin par la médiation du sacrifice. La célébration de la Parole offre un cadre idéal pour cela : de plus, on ne négligera pas de fournir l'effort qui s'impose pour éclairer et éduquer la conscience des chrétiens par une catéchèse appropriée.

Le Christ, bien sûr, n'est pas venu pour abolir, mais accomplir. Dès lors, tout sacrifice trouve son

achèvement et son sens dans l'émancipation de l'unique sacrifice qu'il a accompli et dont l'Eucharistie célèbre le mémorial. Mais il reste vrai qu'il n'est pas venu abolir...

Abbé Ange-Marie B. Houngbello
Grand Séminaire Saint-Gall (OUIDAH).

- (1) Cours de Théologie Dogmatique, CHRISTOLOGIE, R.P.A. VILLARD.
- (2) Cf. Id., Ibid.
- (3) Saint Augustin, De Civitate Dei, cit. par le P. VILLARD.
- (4) Saint Thomas d'Aquin, Summa Contra Gentiles, id.
- (5) Note c) de la Bible de Jérusalem, éd. Cerf/Verbum Bible, 1984.

ZAMBIE : UNE SERIE DE
MEDICAMENTS DE LA MEDECINE
TRADITIONNELLE A LA
DISPOSITION DES CHIRURGIENS

En Zambie, une initiative va permettre de disposer, en chirurgie, de certains médicaments à des prix raisonnables. En effet, on va recourir désormais à des remèdes à base d'herbes de la médecine traditionnelle à la place de produits pharmaceutiques importés dont le coût est trop élevé.

L'Office pharmaceutique national (ZMS en sigle anglais) a mené pendant plusieurs années des recherches pour

Economie - Développement

PAYS SOCIALISTES DE L'EST LE « COMECON » SERA-T-IL SUPPRIMER ?

Les mutations importantes qui s'opèrent dans les pays socialistes de l'Europe de l'Est ne sont pas sans avoir des répercussions sur les alliances contractées avec l'Union Soviétique depuis des décennies. C'est ainsi que le « Conseil d'assistance économique mutuelle » connu sous le sigle anglais de « COMECON » traverse une grave crise. Pendant longtemps, on a cru que le « COMECON » était l'équivalent communiste de la « Communauté économique européenne » (CEE). Mais il en est rien en réalité et les économistes expliquent qu'il serait plus juste de le définir comme un simple organisme de commerce, fondé sur des accords bilatéraux et sur un système très archaïque de troc.

Le « COMECON » fonctionnait jusque-là en circuit fermé, le système ne reposant pas sur l'existence d'une demande au niveau des biens de consommation. Le système prend plutôt en compte les besoins définis par les plans quinquennaux élaborés de façon plus ou moins concertée, chaque pays disposant d'une marge de manœuvre appréciable pour définir ses propres objectifs économiques.

Le « COMECON » se trouve donc dans une impasse et les pays concernés tentent de trouver une solution. Un sommet a réuni les membres les 9 et 10 janvier à Sofia, en Bulgarie. Les participants étaient dans leur majorité des nouveaux venus portés au pouvoir par le vent du changement. Si ces nouveaux venus affirment leur fidélité au Pacte de Varsovie (défense), ils ne s'attachent pas pour autant aux conventions économiques du système des alliances en Europe de l'Est.

Ainsi le ministre des finances de la Tchécoslovaquie s'est déclaré favorable à la suppression de l'organisation. Ses collègues hongrois et polonais se sont

prononcés en faveur de la création d'ensembles régionaux réunissant « des pays identiques ou similaires en étendue et en stade de développement ». Les ministres réunis à Sofia ne sont pas parvenus à un consensus et ont recommandé la constitution d'une commission ad hoc chargée d'examiner les moyens de réformer de façon significative le fonctionnement interne du « COMECON ». En fait, les dirigeants actuels des pays membres n'étaient pas totalement qualifiés pour prendre des décisions. Des élections sont en vue dans leur pays respectif et ils ne sont nullement assurés de demeurer en place.

Le « COMECON » ne se porte donc pas bien. Créé en janvier 1949 par Joseph Staline pour faire échec au plan Marshall au lendemain de la guerre, cet organisme a été conçu à l'origine sur le principe soviétique de la planification centralisée. Il avait pour but la reconstruction et l'intégration économique des pays ravagés par la guerre. L'Union Soviétique s'en est servi aussi comme un instrument de répartition des tâches entre pays à vocation agricole et à vocation industrielle.

Aujourd'hui, beaucoup ont pris conscience qu'en fait c'est l'Union Soviétique qui en bénéficiait le plus à cause de sa monnaie « le rouble » transférable mais non convertible en devises étrangères. Le rouble était une unité comptable tout simplement et les excédents servaient comme une subven-

tion indirecte et appréciable à l'économie soviétique.

A Sofia, les Soviétiques ont proposé qu'à partir de 1991, les échanges au sein du système se fassent en devises convertibles et au prix du marché mondial. Les autres membres ne sont pas du même avis et l'Allemagne de l'Est est préoccupée par ses relations et même son union avec l'Allemagne fédérale.

Les négociations, selon les experts, seront longues et difficiles, car l'URSS sait que toute réforme risque d'avoir des conséquences catastrophiques pour elle et pour certains membres comme la Tchécoslovaquie, la Hongrie ou la Pologne.

Les pays membres du « COMECON » sont : Union Soviétique, Bulgarie, Hongrie, Pologne, RDA, Roumanie, Tchécoslovaquie, Cuba, Vietnam et Mongolie.

« NOTRE PERE... »

Dire « Notre Père, donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour », c'est demander que tout homme, ici et partout dans le monde, puisse manger à sa faim, et disposer de ce qui lui permet de vivre décemment. C'est aussi se préparer à y travailler soi-même, pour rendre possible une meilleure production, une meilleure distribution et une meilleure utilisation des biens de la création. C'est aussi lutter pour que tout homme puisse trouver du travail, afin de gagner dignement sa vie.

PETROLE - 1989 L'OPEP SE REJOINT

Le marché pétrolier est actuellement favorable pour les pays exportateurs du pétrole (OPEP). L'année 1989 s'est terminée en beauté pour eux avec des revenus pétroliers s'élevant à 110,6 milliards de dollars soit une progression de 38 %. Selon la lettre hebdomadaire sur l'énergie publiée à Paris, « Pétro-Stratégies », de tels chiffres n'ont pas été enregistrés depuis 1985. C'est là une forte progression des exportations en volume doublée d'une augmentation du niveau des prix.

En 1988, la production de pétrole pour les pays membres de l'OPEP était de 16,5 millions de barils par jour. Elle est passée à 18,5 millions en 1989 soit une progression de 12,1 %. Les prix moyens du brut ont monté en flèche pour atteindre 16,4 dollars le baril en 1989 contre 13,8 en 1988. Toujours selon « Pétro-Stratégies », les revenus pétroliers de l'OPEP atteignent 123,6 milliards de dollars si l'on ajoute les exportations d'autres produits comme le gaz naturel liquéfié. En 1988,

ces revenus n'étaient que de 90 milliards de dollars.

Si l'on se réfère aux accords de Vienne signés par les treize pays de l'OPEP le 28 novembre 1989, à compter du 1er janvier 1990, une prévision des niveaux de production convenables est arrêtée à laquelle s'ajoute l'établissement d'un prix objectif de référence minimum de 18 dollars le baril pour le panier de brut OPEP. On signale que les estimations de l'Agence internationale de l'énergie sont également prometteuses pour l'OPEP : pendant les trois premiers trimestres 1990, la consommation devrait augmenter de 1,6 % par rapport à 1989. Mais cette augmentation n'est possible que si les prévisions se vérifient selon l'hypothèse que le taux de croissance économique passe de 3,6 % en 1989 à 3 % en 1990. C'est avec prudence que les chiffres sont avancés car le marché pétrolier est souvent soumis à des variations imprévisibles.

Par ailleurs, l'OPEP a un nouveau patron. C'est le ministre algérien du pétrole qui se trouve désormais à la présidence de l'Organisation. Il s'appelle Sadek Boussena, 42 ans. Il remplace le Nigérian Rilwanu Lukman nommé ministre des Affaires étrangères dans son pays.

DERNIERE MINUTE

À l'instant où nous mettons sous presse la présente édition nous parviennent les quotas attribués par le Comité préparatoire à la Conférence Nationale.

Une analyse même succincte nous permet d'affirmer, sans risque de démenti, que la caractéristique fondamentale de la liste quantitative des représentants des différentes sensibilités, établie de façon discrétionnaire par la commission, est le déséquilibre total.

Peut-on vouloir en même temps quelque chose et son contraire ?

Vaut-il vraiment abouir à un consensus national ou s'agit-il tout simplement d'une mascarade ?

Comment s'imaginer et oser faire croire que 524 personnes de divers horizons pourront, en cinq jours seulement, se réunir, réfléchir ensemble, travailler efficacement et jeter les bases d'un document fondamental, valable et propre à régir la vie de la Nation pendant plusieurs années, sinon de nombreuses décennies ?

S'agit-il, dans l'esprit des initiateurs, d'une véritable conférence nationale ou plutôt d'une foire au cours de laquelle la masse des acolytes du PRPB qui détiennent les deux tiers des sièges pourra, à défaut de faire progresser la réflexion, assurer à coup sûr la cliaque ?

Pendant plus de 17 ans le PRPB s'est, arbitrairement, octroyé le monopole de l'expression et avait même la prétention de posséder celui de la pensée.

La méthode est, à tout le moins, grossière et le peuple ne saurait s'associer au PRPB pour une quelconque opération de sauvetage.

Alors, de grâce... L'heure est grave : il faut cesser toute tentative de duplicité. Le peuple a soif de démocratie, il la veut, il y court et il l'obtiendra, contre vents et marées.

Ceux qui se croient chrétiens et qui se résignent mollement aux triomphes de l'injustice sont plus injustes que les injustes, car celui qui fait le mal a au moins le courage de le faire, celui qui s'en fait le complice par son silence porte le même péché avec la lâcheté en plus.

Etienne Borne

SOLUTION AU JEU L'OCTOGONE
DES EVEQUES
de la page 5
Mgr. de SOUZA

EN BREF

Le Kenya est-il à l'avant-garde de la lutte contre le braconnage ? Tout porte à le croire puisque, pour lutter contre le massacre et décourager les braconniers, les autorités du parc national de Nairobi ont récemment saisi et brûlé un stock de 350 Kilos de cornes de rhinocéros. On se rappelle qu'en juillet 1989, le président Daniel Arap Moi du Kenya avait lui-même fait brûler des défenses d'éléphants.

Pourquoi les cornes de rhinocéros ? Il semble que les cornes de rhinocéros sont vitées à cause surtout des vertus aphrodisiaques qu'on prête à la poudre obtenue à partir desdites cornes.

Les spécialistes signalent que ces mammifères ont pratiquement disparu de l'Afrique : leur nombre est tombé d'environ 60.000 en 1970 à 3.500 aujourd'hui.